

BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIII, No 6

QUÉBEC

7 FÉVRIER 1935

COMMANDEZ DÈS À PRÉSENT DE VOTRE COUVOIR COOPÉRATIF

COUVOIR COOPÉRATIF DE

BEAUCE-JONCTION,
Cté Beauce.
Alfred Jacob, gérant.

BONAVENTURE,
Cté Bonaventure.

F. Vaillancourt, gérant.

LAURIEVILLE,
Cté Mégantic.

Nap. Normand, gérant.

LAVAL (PONT VIAU),
Cté Laval.

R. P. Charbonneau, gérant.

MARIEVILLE,
Cté Rouville.

Rodrigue Ruel, gérant.

ST-ANTOINE,
Cté Verchères.

Thomas Marchessault, gér.

LES CÈDRES,
Cté Soulanges.

J.-E. Bissomette, gérant.

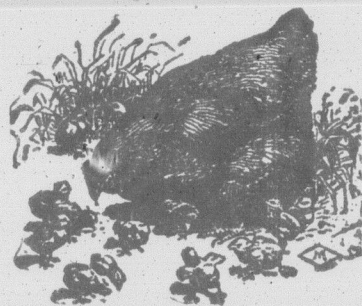
ST-FERDINAND,
Cté Mégantic.

Emilien Côté, gérant.

VAUDREUIL,
Cté Vaudreuil.

Hector Castonguay, gérant.

VOS POUSSINS D'UN JOUR



Pour avoir des sujets de choix, être certain qu'ils proviennent de bonnes lignées de pondeuses.

Pour avoir des poussins engendrés par des reproducteurs sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang.

**POUR OBTENIR LA MEILLEURE QUALITÉ
AU PLUS BAS PRIX**

Pour vous assurer des pondeuses d'automne lorsque les œufs commandent un bon prix.

Commandez du couvoir le plus près de chez vous.

COUVOIR COOPÉRATIF DE

MONTMAGNY,
Cté Montmagny.
J.-C. Hébert, N.P., gérant.

ST-ANSELME,
Cté Dorchester.
J.-E. Lavallée, gérant.

ST-BERNARD,
Cté Dorchester.
Nap. Fortier, gérant.

STE-GERMAINE,
Cté Dorchester.
Delle G. Gingras, secrétaire.

ST-ISIDORE,
Cté Dorchester.
J.-F. Guillemette, gérant.

ST-JACQUES,
Cté Montcalm.
Eug. Singerny, gérant.

ST-RAYMOND,
Cté Portneuf.
Antonio Plamondon, gérant.

VICTORIAVILLE,
Cté Arthabaska.
Coopérative Avicole des
Bois-Francis.

Les Couvoirs Coopératifs contribuant à cette annonce

vous assurent le maximum de protection pour l'achat de vos poussins d'un jour

Concours de ponte canadien

13ème SEMAINE

Il y a peu de changement à rapporter sur la marche du concours durant cette semaine, si nous comparons avec la semaine précédente, si ce n'est une augmentation de six unités au total de la production.

Le froid rigoureux a affecté quelques parquets où le total de la ponte a été inférieur à dix œufs.

Le plus gros total de points gagnés au cours de la semaine l'a été par une colonie de poules Leghorn Blanches, de la Station expérimentale, ici, soit 58,5 points pour 52 œufs. Les trois parquets qui suivent celui-ci sont:

Parquet	Points	Oeufs
25—L.B., F.C. Evans	54.2	46
24—L.B., G.S. Taylor	52.6	48
6—R.B., E. Teasdale	43.5	44

Les vedettes du concours à date apparaissent ici avec le nombre de points gagnés.

24—L.B., G.S. Taylor	649.3	637
25—L.B., F.C. Evans	572.8	558
26—R.B., G.W. Grant	551.4	509
8—R.B., K. Slacer	509.5	511
30—L.B., A.E. Shank & Son	471.6	490
4—R.B., A.J. Urquhart	460.1	409

Les six meilleures pondeuses au 30 janvier s'alignent dans l'ordre suivant:

112—R.B., G.W. Grant	93.6	80
247—L.B., G.S. Taylor	86.4	77
114—R.B., G.W. Grant	81.3	70
111—R.B., G.W. Grant	80.7	70
245—L.B., G.S. Taylor	79.8	71
113—R.B., G.W. Grant	79.3	76

16ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN

TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets propriétaire et Race	Total	Oeufs	Points
1. Sta. Exp. La Ferme, F.R.B.	423	365.7	
2. Sta. Exp. Kapuskasing	406	378.6	
3. Sta. Exp. Kapuskasing	398	331.8	
4. A. J. Urquhart	409	460.1	
5. R. W. Kettles	224	240.4	
6. Frank Teasdale	435	370.3	
7. W. S. Hall	215	184.8	
8. K. Slacer	511	509.5	
9. J. H. Thompson	238	204.9	
10. G. A. Robertson & Son	58	53.7	
11. G. W. Grant	509	551.4	
12. A. H. Dickinson	340	250.4	
13. A. P. R. Dunlop	373	345.0	
14. Fisher P. Farm	481	446.9	
15. M. C. Wallace	491	425.6	
16. Mme C. H. Moore	341	296.5	
17. Manor Farm	222	212.8	
18. W. S. Hall	304	257.4	
19. R. J. Steele	348	278.9	
20. R. Haycock	213	181.8	
21. Alex. McLean	175	155.5	
22. Manor Farm	219	194.4	
23. Philip Henrich	637	649.3	
24. G. S. Taylor	637	649.3	
25. F. C. Evans	558	572.8	
26. Reliable P. Farm	68	66.7	
27. J. G. Twiddle	83	74.3	
28. R. J. Penhall	372	354.7	
29. M. Shantz & Sons	187	152.6	
30. A. E. Shank & Son	490	471.6	
31. Ferme Exp. Ottawa	427	429.6	
32. Ferme Exp. Ottawa	495	530.2	
33. Wm. Lapointe	327	274.8	
34. R. J. Rene de Cotret	361	335.5	
35. Jas M. Winter, Jr.	322	307.8	
Total	11853	11058.7	

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
100 St-Vallier et de la Couronne, Québec

Gagnants de prix à l'Exposition avicole provinciale à Montréal

Plymouth Rock Barrés

CLASSE 1.—J.-E. Phillips, 1, coq. 1, 4, 5, cochet; E. Comesky, 2, coq. 3, poule; J.-A. Lambertus, 1, 2, poule. 2, cochet. 1, 5, poulette; G. Lagacé, 5, poule. M. W. Miller, 4, poule. 7, cochet; J.-A. Atkinson, 6, cochet. 2 poulette; Jos. White, 2, 4, poulette.

Rhode Island Rouge C. S.

CLASSE 2.—J.-A. Lagassé, 3, 6, cochet. 3, 4, coq. 3 poule; G.-R. Mosher, 1, cochet. 6 poulette. 2, 4, poule; N.M. 5, Yuille cochet. 8, 9, poulette. 1, coq. 5, poule; M.-C. Wallace, 2, 4, cochet. 2, 3, 5, poulette. 2 coq. 5 poule; J.-A. Raymond, 1, 4, 7, poulette; H. Lush, 5, coq; J.-E. Fontaine, 6, poule.

Wyandotte Blanche

CLASSE 3.—Jos. White, 1, 3, coq. 1, 2, 3, poule. 1, 2, 4, 5, 6, cochet. 1, 2,

6, poulette; Burcley & Stewart, 2, 4, 5, coq. 4, poule. 3, poulette; J.-A. Raymond, 5, poule. 3, cochet. 5, poulette; W. Blampied, 4, poulette.

Chantecler

CLASSE 4.—J.-A. Lagassé, 1, 2, 3, 5, coq. 3, 5, poule. 1, 2, 5, cochet. 1, 3, poulette; A. Paquette, 4, coq. 1, 2, 4, poule. 2, poulette; R. Robin, 3, 4, cochet.

Leghorn Blanche C. S.

CLASSE 5.—J.-A. Raymond, 3, coq. 3, poule. 1, cochet. 1, 5, poulette; N. White, 1, 2, coq. 1 poule. 2, 4, cochet. 2, 3, 4, poulette; A.-C. Humour, 3, cochet.

Plymouth Rock Barrés

CLASSE 6.—J.-B. Atkinson, 1, troupeau; H.-A. Harris, 2, troupeau.

Rhode Island Rouge C. S.

CLASSE 7.—G.-R. Mosher, 2, troupeau; N.-M. Yuille, 1, troupeau.

ENREGISTRÉES

Plymouth Rock Barrée

CLASSE 11.—M. Shantz & Sons, 5, coq. 7, cochet; Taylor Bros., 1, 2, 3, coq. 5, 6, poule. 1, 2, 3, 4, 5, cochet; H.-R. Drew, 4, coq. 1, 7, poule; L.-A. Gnaedinger, 2, 3, 4, poule; M.-W. Miller, 6, cochet.

Rhode Island Rouge C. S.

CLASSE 12.—M. Shantz & Sons, 1, 2, 3, 4, 5, poule. 1, 2, cochet.

Leghorn Blanche C. S.

CLASSE 15.—M. Shantz & Sons, 1, coq. 1, 4, 5, poule. 1, 2, cochet; F. Wattier, 2, 3, poule.

R. O. P.

Plymouth Rock Barrée

CLASSE 16.—R.-A. Corriveau, 1, 2, 3, coq. 2, 3, 4, 5, poule; M. Shantz & Sons, 1, poule; M.-W. Miller, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, cochet.

Rhode Island Rouge C. S.

CLASSE 17.—C.-A. Létourneau & Fils, 2, 3, coq. 1, 3, 4, 5, poule. 1, 2, 3, 4, 5, 6, cochet; M.-C. Wallace, 1, coq. 2, poule.

Leghorn Blanche C. S.

CLASSE 20.—M. Shantz & Sons, 2, coq. 1, 2, poule; F. Wattier, 1, cochet.

DÉBUTANTS

CLASSE 21.—R. Robin, 1, coq. 1, 4, 6, poule; G. Joly, 2, poule; J.-M. Winter, 3, 5, poule. 1, 2, cochet. 1, 2, poulette.

CLASSE 22.—P.-A. Deschamps, 4, coq. 4, cochet; G. Joly, 1, 2, coq. 6, poulette; R. Robin, 3, coq. 1, 2, 3, 6, poule. 2, 3, cochet. 4, 5, poulette; Maxwellton Farm, 4, 5, poule. 1, cochet. 1, 2, 3, poulette.

Wyandotte Blanche

CLASSE 23.—G. Joly, 3, 4, coq; R. Robin, 2, coq. 3, poule. 4, 5, poulette; A. Veale, 1, coq. 2, poule; Maxwellton Farm, 1, 4, poule. 1, 2, 4, cochet. 1, 2, 3, 6, poulette; A. Paquette, 3, cochet.

Chantecler

CLASSE 24.—Mme. Z. Paquette, 1, 2, coq. 1, 2, 3, 4, 5, 6, poule. 1, 3, cochet. 2, 5, 6, poulette; R. Robin, 2, cochet. 3, poulette; G. Joly, 1, 4, poulette.

Leghorn Blanche C. S.

CLASSE 25.—G. Joly, 1, coq. 3, poule. 1, 3, poulette; Maxwellton Farm, 2, coq. 1, 2, poule. 1, 2, cochet. 2, poulette.

CHAPONS VIVANTS

CLASSE 26.—M.-W. Miller, 3; A.-C. Riddington, 1, 2.

DINDES

Bronzées

CLASSE 38.—Burcley & Stewart, 1, coq; Mme P.-E. Larose, 2, coq; Taylor Bros., 1, 2, 3, 4, cochet. 1, 2, 3, 4, 5, poulette.

Dindes Blanches

CLASSE 39.—Taylor Bros., 1, 2, coq. 1, 2, poule. 1, 2, 3, 4, cochet. 1, 2, 3, 4, poulette.

Narraganset

CLASSE 40.—Taylor Bros., 1, coq. 1, 2, poule. 1, 2, cochet. 1, 2, poulette.

OIES TOULOUSES

CLASSE 42.—J.-E. Fontaine, 3, 4, coq. 1, 3, poule. 5, cochet; Taylor Bros., 1, 2,



coq. 2, 4, poule. 1, 2, cochet. 1, 3, poulette; M. Shantz & Sons, 3, 4, cochet. 2, 4, poulette.

OIES EMBDEN

CLASSE 43.—Taylor Bros., 1, 2, coq. 1, 2, poule. 1, 2, cochet. 2, 3, poulette; M. Shantz & Sons, 1 poulette.

Oies Africaines

CLASSE 44.—J.-E. Fontaine, 2, 4, coq. 1, 4, poule. 1, 3, 5, poulette; 1, 10 Bros., 1, 3, coq. 2, 3, poule. 1, 2, cochet. 2, 4, poulette.

Oies Chinoises Blanches

CLASSE 45.—M. Shantz & Sons, 3, coq. 1, 2, poule. 1, 2, cochet. 1, 2, poulette; Taylor Bros., 1, 2, 4, coq. 3, 4, poule. 3, 4, cochet. 3, 4, poulette.

Oies Chinoises Brunes

CLASSE 46.—M. Shantz & Sons, 1, coq. 1, 2, 4, poule. 1, cochet. 1, 3, 5, poulette; F. & J. Bellerby, 2, 3, coq. 3, 5, poule. 2, 3, 4, cochet. 2, 4, poulette.

Oies, T. A. V.

CLASSE 47.—F. & J. Bellerby, 1, coq. 1, poule. 1, poulette.

CANARDS

Canards Pékins

CLASSE 48.—G. Joly, 4, coq; A. Goodhue, 2, coq. 4, poule. 2, cochet. 1, poulette; J.-S. Walker, 3, coq. 3, poule. 1, 4, cochet. 1, 4, poulette; Taylor Bros., 1, 5, coq. 1, 2, poule. 5, cochet. 2, poulette; E. Jolly, 6, poulette; J.-A. Raymond, 3, poulette. 3, cochet.

Canards Rouen

CLASSE 49.—G. Joly, 3, coq; S.-G. Mode, 2, coq. 3, poule. 3, 4, cochet. 4, 5, poulette; M. Spantz & Sons, 1, coq. 2, 3, poulette; Taylor Bros., 1, 2, poule. 1, 2, 5, cochet. 1, poulette.

Canards Cayugas

CLASSE 50.—Taylor Bros., 1, 2, 3, 4, coq. 1, 2, 3, 4, poule. 1, cochet. 1, poulette; M. Shantz & Sons, 2, cochet. 2, 3, poulette.

Canards Muscovy

CLASSE 52.—J.-S. Walker, 2, 5, coq. 3, poule. 5, cochet. 2, poulette; M. Shantz & Sons, 4, coq. 2, poule. 1, cochet. 4, poulette; Taylor Bros., 1, 3, coq. 1, 4, 5, poule. 1, 3, 5, poulette. 2, 3, 4, cochet.

Indian Runners Blancs

CLASSE 53.—G. Joly, 3, coq; Taylor Bros., 1, 2, 4, 5, coq. 1, 2, poule. 1, 2, 4, cochet. 1, 2, 3, 4, poulette.

Indian Runners A. O. V.

CLASSE 54.—G. Joly, 5, coq. 5, poule; M. Shantz & Sons, 1, 2, 3, coq. 1, 2, 3, poule. 1, 2, 3, cochet. 1, 2, 3, poulette; Taylor Bros., 4, coq. 4, poule. 4, poulette.

Canards T. A. V.

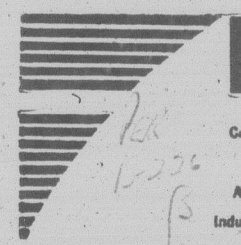
CLASSE 55.—Taylor Bros., 1, 2, 3, coq. 1, 2, 3, 4, poule. 1, 2, 3, 4, cochet. 1, 2, 3, 4, poulette.

(à suivre)

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. FLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur remède connu. Par poste \$50. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Etablie en 1899.

Le "Canadian Challenger" et le "Canadian Victor" de la Canadian National Steamship sont arrivés, le premier d'Australie et le second de la Nouvelle-Zélande avec une cargaison de laine, de peaux, de fruits en conserve, de chanvre et autres produits des antipodes à destination du Canada.

Ils retourneront bientôt là-bas avec une cargaison de produits canadiens parmi lesquels on remarque des automobiles, des machines, des conserves, de l'amiant, etc. Ces échanges, facilités par le service maritime assuré par la Canadian National Steamships, disent l'importance du commerce entre le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.



Volume XXIII—1935

Une pensée par

Mardi, 29 janvier, remettons cette copie est fête de Saint-François de Sales, une des grandes gloires Catholiques au XVI^e siècle. Honorons la même apôtre du Chablais, une de ses pensées. "Les hommes isolés et sans énergie, ils n'ont en avant dans le chemin par la crainte de n'y et de ne pouvoir s'y maintenir. Les hommes qui se soutiennent et par l'exemple, se font mille moyens qu'offrent que d'ailleurs rien ne forme à l'esprit de la étant toute charité, cher ce que l'égoïsme."

Ainsi la vie s

1 Plutôt grand, bien figure souriante, habillé en imitation, le au bureau.

—Est-ce que je pour celui qui s'occupe de ves?

—Certainement. de vous asseoir.

—J'aurais aller e

—Connaissez-vous ment?

—Oui. Je suis de te

—Y a-t-il longte

êtes en ville?

—Onze ans. J'sus nous à 17 ans. A 19

sais une industrie, ic fait de l'argent, mai

feu deux ans plus tar

Je partis pour la ca

construis un mou

aussi, j'ai fait de

j'sus revenu en ville

ville d'arriver mieux

pas. Avant de tom

ours directs, j'aime

n'en aller sur une te

—Que faites-vous

—N'importe quoi.

ron, cordonnier, ma

mission, orfèvre, ha

née et même photo

que voulez-vous, y

Vaut mieux partir

neuves.

—Avez-vous une f

Oui, quatre gar

bien dû suivre l'avi

Je n'sais pas si ma

—Et, quel était-il

—Rester sur une

mon frère Joseph.

p'tites misères, lui a

bien établi, a deux

rendus en Abitibi,

train de se défricher

à ce qu'il paraît.

faut qu'il travaille,

mais il ne sait seule

existe le secours di

fait comme lui. Y

ché, là-bas pour v

récolte?

—Sûrement. Vo

d'abord le marché

famille: six person

vêtir, abriter, chau

tout un marché cel

plus important pou

années du moins.

pas à constater la

quelle les gens l'ou

vous produirez plus

ché de votre table,

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Agriculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 7 FÉVRIER

Frs Fleury, Gérant—Numéro 6

Une pensée par semaine

Mardi, 29 janvier, date où nous remettons cette copie à l'imprimeur est fête de Saint-François de Sales, une des grandes gloires de l'Eglise Catholique au XVI^e siècle.

Honorons la mémoire du grand apôtre du Chablais, en rappelant une de ses pensées.

"Les hommes isolés sont faibles et sans énergie, ils n'osent se mettre en avant dans le chemin de la vertu par la crainte de n'y être pas suivis et de ne pouvoir s'y maintenir seuls. Les hommes qui marchent unis se soutiennent et s'encouragent par l'exemple, se fortifient par les mille moyens qu'offre l'association; que d'ailleurs rien n'est plus conforme à l'esprit de la religion qui, étant toute charité, tend à rapprocher ce que l'égoïsme isole."

F. F.

Ainsi la vie se passe !

Plutôt grand, bien charpenté, la figure souriante, habillé d'un paletot en imitation, le visiteur entre au bureau.

— Est-ce que je pourrais parler à celui qui s'occupe des terres neuves ?

— Certainement. Prenez la peine de vous asseoir.

— J'voudrais aller en Abitibi.

— Connaissez-vous le défrichement ?

— Oui. Je suis de tous les métiers.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes en ville ?

— Onze ans. J'sus parti de chez nous à 17 ans. A 19 ans, j'étais dans une industrie, ici, en ville. J'ai fait de l'argent, mais je passais au feu deux ans plus tard, perdant tout.

Je partis pour la campagne, où je construisis un moulin à scie. Là aussi, j'ai fait de l'argent, mais j'sus revenu en ville. J'crois en ville d'arriver mieux que ça. Ça va pas.

— Avant de tomber sur les seigneurs directs, j'aime mieux partir, m'en aller sur une terre neuve.

— Que faites-vous en ville ?

— N'importe quoi. J'sus forgeron, cordonnier, marchand à commission, orfèvre, homme de journée et même photographe. Mais que voulez-vous, y a rien à faire. Vaut mieux partir pour les terres neuves.

— Avez-vous une famille ?

— Oui, quatre garçons. J'aurais bien dû suivre l'avis de mon père. Je n'sais pas si mal pris.

— Et, quel était-il cet avis ?

— Rester sur une terre, comme mon frère Joseph. Il a bien eu ses p'tites misères, lui aussi, mais il est bien établi, a deux de ses garçons rendus en Abitibi, où ils sont en train de se défricher de belles terres à ce qu'il paraît. Et quant à lui, faut qu'il travaille, c'est entendu, mais il ne sait seulement pas que ça existe le secours direct. Si j'avais fait comme lui... Y a-t-il un marché, là-bas pour vendre ce qu'on récolte ?

— Sûrement. Vous aurez tout d'abord le marché de votre propre famille: six personnes à nourrir, vêtir, abriter, chauffer; c'est déjà tout un marché celui-là, et, c'est le plus important pour les premières années du moins. On ne le dirait pas à constater la facilité avec laquelle les gens l'oublient. Quand vous produirez plus que pour le marché de votre table, il restera celui des mines. Et c'est le meilleur que nous ayons au Canada.

— Quel dommage! Si j'étais parti il y a cinq ans!

Et ainsi la vie se passe, quand on croit mieux faire, en ville.

J.-E. LAFORCE.

Pour protéger et maintenir notre industrie fromagère sur pied

La production totale du lait au Canada augmente toujours, et il est probable que cette marche ascendante continuera en 1935; elle est causée presque entièrement par une augmentation dans le nombre de vaches en lactation. La production du fromage diminue toujours parce que le lait se détourne de plus en plus des fromageries pour aller aux beurries, pour la fabrication du beurre, et aux laiteries pour la vente en nature, ces deux produits rapportant plus que le fromage.

La production du beurre de beurrerie a augmenté à tel point que les stocks d'entrepôt sont maintenant beaucoup plus considérables qu'ils n'étaient l'année précédente. S'il ne s'exporte pas de beurre, il est probable que ces gros stocks maintiendront les prix du beurre à un niveau moins élevé et plus uniforme pendant les premiers mois de 1935 que pendant la saison dernière.

Mais serait-il profitable pour nous d'exporter du beurre ?

M. J. F. Singleton, commissaire canadien d'Industrie laitière ne nous rassure pas lorsqu'il déclare que le prix du beurre, même durant les cinq mois de plus forte production s'est maintenu à Montréal à 5 sous de plus par livre que le prix courant en Angleterre.

Cela veut dire que si nous devions vendre notre beurre outre-mer, le prix de la livre de gras tomberait subitement à un prix ridicule.

En dépit d'avis répétés, bien que chaque mois, par l'intermédiaire de notre bureau de la statistique agricole, nous soyons informés que la fabrication du beurre augmente constamment, que nous courons au désastre, cela ne change en rien les conditions; la production du fromage canadien, produit qui jouit de la faveur du consommateur anglais pour lequel nous avons par conséquent un marché plus qu'excellent, continue toujours de diminuer.

Ce problème doit nous intéresser d'autant plus que ce sont les provinces de Québec et d'Ontario qui fournissent 96% du fromage canadien. Chez nous, principalement, il y a tendance marquée à abandonner la fabrication du fromage pour se porter à celle du beurre.

Le prix du beurre un peu plus élevé en comparaison que celui du fromage, est une des causes de ce changement.

Cela va bien tant que nous pouvons disposer de notre production beurrière sur le marché domestique. Ce sera différent le jour où nous devrons vendre outre-mer un produit dont le prix mondiale est bien inférieur au prix domestique. Et qui nous garantit que notre beurre canadien, si bon soit-il, soit apprécié en Angleterre à l'égal de notre fromage, qui lui est connu et recherché ?

En jouant ce jeu, nous laissons la proie pour l'ombre, nous pourrions nous en mordre les pouces.

Le problème, si grave soit-il, n'est pas sans solution. Qu'allons-nous faire, ou plutôt que devrions-nous faire ?

Des autorités en industrie laitière ont étudié la situation très sérieusement ces temps derniers. On en est venu à la conclusion qu'un projet en vertu duquel il serait prélevé un droit maximum d'un sou par livre de gras de lait produit dans tous le pays, afin de former un fonds qui serait employé pour payer une prime de quelques sous sur le fromage exporté pourrait améliorer la situation.

Ainsi un prix plus rémunérateur pour le fromage canadien inviterait nos fabricants à augmenter la fabrication du fromage, nous pourrions de ce fait augmenter nos exportations celles-ci progresseraient dans la mesure où nous pourrions assurer aux acheteurs britanniques un volume de production constante.

On croit et avec raison que le lait que nous distrairions de la fabrication du beurre pour passer à celle du fromage permettrait de limiter la production du beurre au besoin de la consommation domestique, et par conséquent le prix du beurre serait maintenu à un niveau plus normal. Ce serait le moyen d'équilibrer ces productions pour qu'elles soient plus profitables aux cultivateurs.

Des associations de producteurs de lait des autres provinces ont adhéré à ce plan, ils en ont communiqué leur approbation au Conseil National d'Industrie laitière à Ottawa, qui avec les officiers de l'Office des Débouchés commerciaux étudient un plan de vente des produits laitiers canadiens.

Au congrès de l'Association canadienne des Éleveurs d'Ayrshires tenu la semaine dernière à Montréal et dont nous reparlerons, les éleveurs ont adopté une résolution dans le même sens. Les éleveurs approuvent le projet, cependant l'assemblée a amendé la proposition de façon à fixer à un demi sou la livre de gras la contribution des producteurs au lieu du maximum d'un sou approuvé par d'autres groupements.

Le lecteur est prié de bien comprendre que le projet de réglementation n'est pas définitif. Les compétences qui étudient ce plan de vente de nos produits laitiers ne peuvent rien déterminer avant d'avoir reçu l'assentiment des producteurs. C'est pourquoi cette question sera

(Suite à la page 57)

Vieux temps, vieilles choses

(Suite)

En arrivant en France l'auteur s'est mis en rapport avec des hommes faisant autorité sur la question. Il s'est trouvé en face de deux opinions. Suivant l'une, la race percheronne est d'une valeur presque sans égale, docile, douce, patiente, très sobre, avec une santé excellente et un tempérament rustique et résistant. Les admirateurs lui attribuent une noble origine; ils la font descendre de l'Arabe. Ils admettent néanmoins qu'elle s'est éloignée du type primitif, qu'elle a perdu ses caractères arabes, qu'elle s'est modifiée profondément comme plusieurs races françaises qui sont même devenues abjectes, nuisibles et chétives par l'effet du climat, de la nourriture, et mille petites circonstances de localités. Ils admettent aussi que depuis une cinquantaine d'années, on a fait plusieurs tentatives pour l'améliorer, soit avec la race bretonne, soit autrement.

Cela dit assez que dans l'opinion même des plus chauds partisans du percheron, cette race telle que nous l'avons aujourd'hui n'est pas pure, c'est-à-dire assez fixe pour transmettre toutes les qualités avec certitude. Or, c'est précisément ce que soutient l'opinion contraire. M. Eugène Gayot, ancien directeur des haras en France, l'un des hypologues les plus distingués de l'époque, homme pratique autant que savant, dit que ceux qui font de la race percheronne, telle qu'elle est aujourd'hui, une grande renommée, une illustration hors ligne, se font une étrange illusion.

Au commencement de ce siècle, le Perche ne possédait qu'une population chevaline rare et médiocre. L'origine de celle dont on parle tant aujourd'hui ne monte pas au-delà de 1810. Elle paraît avoir eu pour point de départ la rencontre un peu fortuite des races de trait de la Bretagne et de diverses variétés de l'importante famille boulonnaise. Les produits soumis à un système d'élevage spécial, et aux influences naturelles de la localité, se sont façonnés suivant un mode nouveau, et ont pris le nom de percherons, justifié d'ailleurs par les caractères qui leur étaient devenus propres.

Avant de s'adonner à l'élevage du cheval, l'habitant du Perche se servait à peu près exclusivement de bœufs pour les travaux de l'agriculture. Ainsi disent MM. Renault et Sanson, la race percheronne telle qu'elle est aujourd'hui, est un produit assez récent de l'industrie humaine, agissant surtout par les cultures granifères de la Beauce. La principale, sinon la seule raison du mérite du cheval percheron actuel, se trouve dans l'avoine qu'il consomme dès son jeune âge en très grande quantité. La plaine de Chartres élève un grand nombre de chevaux de trait qui ont une toute autre origine. Chose remarquable, c'est que le régime auquel sont soumis les jeunes chevaux élevés dans ce pays, exerce sur eux une influence telle qu'elle communique à tous ces poulains de robe grise et de provenances diverses, un cachet d'uniformité qui les rend très difficiles à distinguer les uns des autres. Les chevaux de trait deviennent percherons par cela seul qu'ils ont été élevés dans la plaine de Chartres. S'ils n'ont pas tout à fait les caractères du type primitif, ils en ont du moins la constitution et les qualités.

(Gazette des Campagnes 7 mai 1868)

(à suivre)

Mardi, mercredi et jeudi, 19, 20 et 21 février, à Québec, Hôtel Victoria, réunion annuelle de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec.

Détails du programme seront publiés dans ce journal la semaine prochaine.

JANVIER 1935

Le Soleil entre aux Poissons le 19, à 8 h. 52 m. du matin.
N.L. le 3, à 11 h. 27 m. du mat. P.L. le 18, à 6 h. 17 m. du matin.
P.Q. le 10, à 4 h. 25 m. du mat. D.Q. le 26, à 5 h. 14 m. du mat.
Durant le mois de février, les jours croissent de 1 h. 11 minutes.

Jours	Cl.	FÊTES ET RUBRIQUES	Soleil
8 Vend.	b	Saint Jean de Matha, Conf.	7 0 5 0
9 Sam.	b	Saint Cyrille d'Alexandrie, Ev. Conf. Doct.	6 59 5 2
10 DIM.	vr	V. apr. l'Eph. Kyr. d. Dim.	6 57 5 4
11 Lundi	b	Apparition de Notre-Dame à Lourdes.	6 56 5 6
12 Mars	b	Saints Sept Fondateurs des Servites, Confess.	6 54 5 7
13 Mercredi	vr	De la Fête.	6 53 5 9
14 Jeudi	tr	Saint Valentin, Prêtre, Mart.	6 51 5 10

* Messe basse quotidienne de requiem permise.
* La 2ème Couleur est pour la Solennité.

Pour le prix de quatre insertions vous pouvez annoncer SIX fois dans

"LE BULLETIN DE LA FERME" les animaux, œufs d'incubation, poussins, grain de semence, pommes de terre de semence, etc. que vous avez à vendre.

CETTE OFFRE SPÉCIALE POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Notes et commentaires

Si vous ne lisez jamais, êtes-vous plus renseigné que celui qui ne sait pas lire?

Et si vous ne lisez jamais, à quoi vous sert d'avoir appris à lire?

Il y a, d'après le statisticien agricole du Ministère de Québec, 80,500 rouets et 52,500 métiers. Le rapport ne nous dit pas s'ils sont tous actifs.

Il paraît qu'à l'avenir nous devons mettre un peu plus de sentiment dans les affaires. C'est à l'ordre du jour de socialiser la politique et les affaires aussi.

La production de sirop et de sucre d'érable de 1934, exprimée en livres de sucre, a été de 23,379,400 livres. La production de 1933 a été de 18,108,000 livres, et la moyenne de dix ans, de 26,816,000 livres.

Les abeilles ont été bien préparées pour l'hiver dans la plupart des parties du Canada. Il semble que l'habitude de conserver les abeilles jusqu'à l'ouverture du printemps se répand de plus en plus.

En juger par le volume croissant des exportations de conserves de fruits et de légumes et la qualité supérieure de ces produits, les conserves canadiennes de fruits et de légumes jouissent d'une haute réputation parmi les consommateurs des Îles britanniques.

L'ÉTENDUE ensemencée d'orge et la production de cette céréale au Canada sont actuellement à un niveau assez bas. En 1934 les emblavures d'orge couvraient 3,615,700 acres, contre une moyenne de 4,778,000 acres pendant les années de 1928 à 1932.

Les autorités agricoles canadiennes sont d'avis que la situation actuelle des petites céréales au Canada semble indiquer que les cultivateurs canadiens en général seraient bien avisés en semant tout autant d'avoine que d'habitude en 1935.

Le lieutenant-colonel Roy L. Wheeler, O.B.E., V.D., a été nommé commissaire des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture pour remplir le poste laissé vacant par la mort du commissaire G.E. McIntosh, survenue en août 1934. Attaché au Ministère depuis 1922, à titre de spécialiste en transport des fruits, le Colonel Wheeler était tout spécialement désigné pour ce nouveau poste par la vaste expérience qu'il a acquise et les nombreux contrats qu'il a établis avec les producteurs et les expéditeurs de fruits et le commerce de gros en général ainsi qu'avec les compagnies de transport au Canada, au cours de l'exercice de ses fonctions.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

ALIMENTATION DES CHEVAUX ET PRIX DE REVIENT DE L'ÉNERGIE CHEVALINE.

Depuis treize ans, à cette Station, toute la nourriture consommée et le nombre d'heures de travail donné ont été soigneusement enregistrés pour tous les chevaux employés d'une façon régulière aux travaux de la ferme afin d'établir le prix de revient de l'énergie chevaline avec la race percheronne. Après autant d'années de recherches, nous croyons qu'il est à propos de faire connaître au public les chiffres recueillis à date sur cette question et de décrire, pour le bénéfice du cultivateur, le système d'alimentation qui a été en usage pour les chevaux de trait au cours de cette période.

SYSTÈME D'ALIMENTATION SUIVI :

Les chevaux, soumis à un travail régulier, ont généralement reçu par jour et par tête de trois-quarts de livre à une livre d'avoine ronde et une quantité égale de foin de mil par cent livres de poids. Pendant les dix premières années que ce projet a été en cours, on ajoutait à la ration journalière environ deux livres de son par cheval, mais depuis trois ans, on a discontinué cette pratique parce que le son rendait les chevaux trop mous pour le travail ardu. Par contre, depuis ce changement, la ration de grain du samedi soir était entièrement remplacée par trois livres de son humecté auquel on ajoutait par cheval une cuillerée à table rase de soufre et une même quantité de sel de Glauber ou de salpêtre. Ce sel était dissous dans l'eau chaude qui servait à humecter le son préalablement mélangé à sec avec le soufre.

Le son, le soufre et le sel étaient ainsi donnés le samedi soir afin d'éviter l'hémogloburie, maladie vulgairement connue sous le nom de paralysie ou maladie du lundi matin. Pendant les vingt-quatre heures qui suivent ce traitement, les chevaux ne doivent pas être exposés aux mauvais temps ni soumis à un travail susceptible de les réchauffer. En été, pour prévenir encore plus sûrement l'hémogloburie, au lieu de donner aux chevaux le son et les médicaments précités, ils étaient envoyés au pâturage le samedi soir pour ne rentrer à l'écurie que le dimanche après-midi.

En plus des aliments déjà mentionnés, les chevaux ont reçu quotidiennement, soit une demi-tasse de m'lasse ou une poignée de graine de lin ronde donnée

le soir dans l'avoine. Généralement la m'lasse et la graine de lin étaient données chacune leur semaine en alternant. Enfin comme matière minérale, chaque cheval pouvait lécher à volonté dans sa mangeoire un bloc de sel en pierre.

PRIX DE REVIENT DE L'ÉNERGIE CHEVALINE.

Les chiffres qui vont suivre, en rapport avec cette expérience depuis treize ans en cours, sont basés sur une moyenne annuelle de huit chevaux. Ces chevaux ont été soumis au régime alimentaire décrit plus haut et ont été régulièrement employés aux travaux de la ferme. Du résumé des calculs faits au cours de cette période sur la nourriture dépensée et le nombre d'heures de travail donné, il résulte que le cheval percheron pesant en moyenne 1665 livres, employé au travail dur toute l'année, a consommé 4,773 livres de foin, 5,040 livres d'avoine et 642 livres de son pour donner 1,920 heures de travail annuel.

L'avoine et le son dépensés ont été calculés aux prix du commerce tandis que le foin a été chargé au prix de revient sur la ferme. Depuis que l'expérience se poursuit, le coût annuel moyen de la nourriture a été de \$113.86 par cheval; ce qui donne comme prix de revient de l'énergie chevaline 5.9 centins de l'heure. Le lecteur devra bien noter cependant que les 5.9 centins ne couvrent que les dépenses de la nourriture et que par conséquent, la main-d'œuvre, le loyer des bâtisses, l'intérêt du capital investi et autres frais analogues n'y sont pas compris.

À la lumière de ces chiffres, sans même donner d'explication sur le genre de travaux accomplis, il est évident que le travail exécuté par le cheval percheron employé au maximum de sa capacité est économique. Mais si l'on veut se rendre bien compte de l'exactitude de cet énoncé, que l'on fasse une juste comparaison entre la somme de travail développée par un cheval de ce poids durant une heure et les 5.9 centins qu'il a coûté. Pour illustrer cela, il s'agit de citer que nombre de travaux, tels que disquage avec herse double, moissonnage avec faux de six pieds, labour profond en terre argileuse, etc., ont été exécutés par deux chevaux seulement, alors qu'il en aurait fallu trois pour accomplir le même travail avec autant d'efficacité, s'ils avaient été beaucoup plus légers.

LOI DU CONCORDAT

(Communiqué)

Le communiqué qui suit fut remis aux journaux par les Commissions de révision, nommées sous l'empire de la Loi d'arrangements entre cultivateurs et créanciers, dans Ontario et Québec, à l'issue d'une réunion tenue à Ottawa le 16 janvier. Étaient présents: L'Honorable Juge Andrew Hope, le Lieutenant-Colonel Byron, Green et Monsieur

(Suite à la page 00)

Notes et Commentaires

Pour la semaine finissant le 28 janvier soit lundi, il y a huit jours, le prix des porcs fut de \$8.75 au lieu de \$8.50 la semaine précédente. Les extra lourds obtinrent \$7.25 tandis que les truies commandaient de \$6 à \$6.75 le cent livres. Quant aux prix des autres animaux vivants il ne nous a été rapporté aucun changement.

RICHE en protéine: en gras et en matières minérales, le fromage possède une grande valeur nutritive. Etant donnée la forte concentration des éléments nutritifs les plus importants du lait que l'on trouve dans un aliment qui se conserve bien, le fromage mérite d'avoir une meilleure place dans notre alimentation courante.

La productivité des champs obéit à quatre causes principales: a) la fertilité du sol; b) les bonnes méthodes culturales; c) la protection des récoltes contre les maladies et les insectes; d) l'emploi de bonnes semences.

Les trois premiers de ces facteurs exigent du travail, souvent même du capital. Les bonnes semences travaillent seules.

LES accords d'Ottawa stipulent que les volailles et leurs produits et les produits laitiers canadiens entreront en franchise au Royaume-Uni jusqu'en novembre 1935, après quoi le Gouvernement anglais, en consultation avec les Gouvernements du Dominion intéressés, a le droit de mettre ces produits sous un régime tendant à la réglementation des approvisionnements de toute provenance.

APRÈS mars 1935, les importations de bœufs et de viande entrant dans les Îles britanniques seront réglementées dans des conditions qui doivent être fixées avec les principaux pays fournisseurs de l'empire et de l'étranger. Cependant, le bœuf canadien a droit à un contingentement annuel de 280,000,000 livres jusqu'en 1937. La quantité expédiée en 1934 n'arrivait pas à la moitié de ce contingentement.

Il est question de faire plusieurs expériences sur la congélation des fruits. Un essai avec des fraises aurait donné de bons résultats.

Les marchés, durant l'hiver regorgent de fruits et légumes étrangers. En été, à l'automne, nos marchés sont surchargés de même, nos maraichers y perdent les fruits et les légumes à vil prix souvent, parce que toute la production est offerte en même temps.

L'automne dernier le céleri s'est vendu à un prix quasi ridicule. Ces jours-ci, il vaut 20 à 25c du pied. Si par ce procédé de congélation, ces productions peuvent être bien conservées, comme cela semble possible pour les fraises, il serait alors facile de mieux régulariser la vente des dites productions.

(Suite à la page 55)

Au C

DEUX congrès ont réuni une attention particulière des fédérales et provinciales de l'Agriculture et des journaux, la semaine dernière.

D'une part, l'assemblée des Eleveurs de bovins Ayres, à la présidence de nos ministres de l'Agriculture:

à Ottawa et M. J.-A. Québec, délégué par l'Institut, retenu à Québec pendant la session provinciale.

L'hon. M. Weir lui-même pris à Ottawa, en pleine session, n'a pu se rendre à Montréal.

D'autre part, la Société de culture fruitière de Québec tenait son congrès annuel à l'hôtel, officiers et les membres de la présence de M. G. H.-C. Bois, président de l'Industrie laitière, comme neur.

Mettant ailleurs nos regards de la question si notre industrie fromagère guement étudiée au congrès Ayres, nous nous limitons à la Société des Pomiculteurs qui n'ont pas moins importante, si l'on considère le marché, aussi bien que de production et de vente de nos propriétaires de M. le sous-ministre de Québec, dans le discours prononcé au lunch de jeudi en quelque sorte l'histoire ancienne société.

Avec ses contemporains d'Industrie laitière et l'Industrie des Agriculteurs a inspiré les politiques furent adoptées, depuis au-delà, dans notre province.

C'est à la Société de culture fruitière de Québec que nous devons du Service provincial de sous la direction de M. dont les nombreuses dents si bien au besoin d'organisation de nos chères, de fruits, de fabriques, de la protection d'inspection et de classification, voire même jusqu'à des cercles de jeunes agriculteurs.

L'effectif de la société de cette année, ses activités elle comprend plusieurs, dient constamment les nent les sociétaires au cours des divers marchés étrangers, du mouvement, de l'état des récoltes courants.

C'est dans le domaine des vergers que les membres d'investissement pour procurant des arbres haute valeur, et en vue d'achat en coopération ont organisé, ces arbres à des prix intéressants qualité sérieusement courants.

On pratique de même dans l'achat des insectes pour l'arrosage des vergers. Nous touchons ici l'influence de ce groupement de fruits a fait la protection des récoltes par l'intermédiaire de service provincial d'arr

Au Congrès des Pomiculteurs à Montréal

DEUX congrès ont retenu l'attention particulière des autorités fédérales et provinciales de l'Agriculture et des journalistes à Montréal, la semaine dernière.

D'une part, l'assemblée annuelle des Eleveurs de bovins Ayrshire qui nous a valu la présence de nos deux sous-ministres de l'Agriculture: le Dr H. Barbeau à Ottawa et M. J.-Antonio Grenier à Québec, délégué par l'hon. M. Godbout, retenu à Québec par les travaux de la session provinciale.

L'hon. M. Weir lui-même également pris à Ottawa, en pleine session fédérale, n'a pu se rendre à Montréal.

D'autre part, la Société de Pomologie et de culture fruitière de la province de Québec tenait son quarante-unième congrès annuel à l'hôtel Queens. Les officiers et les membres furent honorés de la présence de M. Grenier et de M. H.-C. Bois, président de la Commission d'Industrie laitière, comme hôtes d'honneur.

Mettant ailleurs nos lecteurs au courant de la question si importante de notre industrie fromagère qui fut longuement étudiée au congrès des Eleveurs Ayrshire, nous nous limiterons ici aux questions dont furent saisis les membres de la Société des Pomiculteurs, problèmes qui n'ont pas moins leur haute importance, si l'on considère l'état du marché, aussi bien que les problèmes de production et de vente qui confrontent nos propriétaires de vergers.

M. le sous-ministre de l'Agriculture à Québec, dans le discours qu'il a prononcé au lunch de jeudi dernier, a fait en quelque sorte l'histoire de cette ancienne société.

Avec ses contemporaines, la société d'Industrie laitière et l'Union Expérimentale des Agriculteurs, c'est elle qui a inspiré les politiques agricoles qui furent adoptées, depuis quarante ans au-delà, dans notre province.

C'est à la Société de Pomologie et de culture fruitière de la Province de Québec que nous devons l'organisation du Service provincial de l'Horticulture, sous la direction de M. J.-H. Lavoie, dont les nombreuses sections répondent si bien au besoin d'expansion et d'organisation de nos cultures maraichères, de fruits, de fabrication de conserves, de la protection des plantes, d'inspection et de classification des produits, voire même jusqu'à l'organisation des cercles de jeunes agriculteurs.

L'effectif de la société augmente chaque année, ses activités se multiplient, elle comprend plusieurs comités qui étudient constamment les marchés, tiennent les sociétaires au courant de l'allure des divers marchés domestiques et étrangers, du mouvement des exportations, de l'état des récoltes et des prix courants.

C'est dans le domaine de l'organisation des vergers que la société rend à ses membres d'incalculables services, en leur procurant des arbres fruitiers de haute valeur, et en vertu du système d'achat en coopération que les officiers ont organisé, ces arbres sont obtenus à des prix intéressants en raison de leur qualité sérieusement contrôlée.

On pratique de même la coopération dans l'achat des insecticides nécessaires pour l'arrosage des vergers.

Nous touchons ici un point où l'influence de ce groupement de producteurs de fruits a fait beaucoup pour la protection des récoltes fruitières. C'est par l'intermédiaire de la société qu'un service provincial d'arrosage a été orga-

nisé par le Ministère de l'Agriculture. Dans le rapport qu'a présenté M. Fernand Godbout, chef de cette section, il a été facile de conclure que cette initiative est entièrement approuvée par tous les sociétaires. D'ailleurs il est prouvé que de bons arrosages faits aux heures propices paient les producteurs. C'est à ce prix qu'il est possible de présenter un produit de qualité et attrayant en pomiculture. Ce service des arrosages a pour but de guider les producteurs quant au nombre d'arrosages à faire au cours de la saison et à quelles dates il convient de faire ce travail.

Ce service voit également à faire observer la loi en ce qui concerne la destruction des arbres fruitiers non traités qui sont localisés dans la zone de production fruitière établie par la loi.

Faut-il encore prévenir les propriétaires de vergers qu'il est urgent pour eux de se préparer dès à présent à la lutte contre les insectes. Après le long repos hivernal, des hordes d'insectes, des légions de bactéries n'attendent que les beaux jours ensoleillés du printemps pour se ruier à l'assaut; des milliards d'œufs microscopiques donneront naissance à autant de larves, de chenilles, de pucerons, qui ne connaîtront que la loi du ventre, d'autre souci que la propagation de l'espèce.

De toutes petites pustules attachées aux écorces, aux brindilles et aux vieilles feuilles projeteront dans l'air des myriades de bactéries, de spores, de microbes, qui s'attaqueront aux rameaux, aux bourgeons, aux feuilles nouvelles, aux fleurs, aux fruits, disent les entomologistes. Or devant une telle menace, il faut rappeler même aux pomiculteurs qu'il ne faut pas rester les bras croisés. La loi du moindre effort et les avis d'une fausse économie se liguent très souvent pour convaincre le cultivateur qu'il n'y a rien à craindre. Le vieux proverbe ici trouve place: "Mieux vaut prévenir que guérir".

Outre son comité d'étude des marchés, la Société a formé des comités pour la représenter au plus haut tribunal créé en ce pays pour protéger et défendre les intérêts horticoles: le Conseil Canadien de l'Horticulture. Elle possède également un comité spécial formé d'experts qui étudient les variétés les plus recommandables à cultiver chez nous.

D'après M. Davis l'horticulteur du Dominion et M. J.-M. Talbot, chef de la section fruitière, à Québec, plusieurs variétés de nos pommes d'été sont destinées à disparaître graduellement, citons les variétés Duchesse, jaune transparente, par exemple.

Ce comité a spécialement étudié les variétés suivantes qu'il est en mesure de recommander.

Comme variété d'été: La Melba, fruit d'excellente saveur, de belle couleur, qui devrait figurer dans la proportion de 5% dans nos vergers.

Comme variété d'automne, la pomme Lobo constitue un excellent substitut à la Wealthy, cette pomme se conserve bien jusqu'à la mi-janvier; elle est égale en qualité à la MacIntosh. L'arbre est très rustique. Elle devrait figurer dans la proportion de 15% dans nos vergers. Il y aurait toutefois désavantage à planter trop de ces arbres, car la récolte étant prête assez tôt, elle arriverait sur nos marchés en temps pour nuire à la vente des MacIntosh tombées.

Dans la région du bas de Québec cette variété est des plus recommandables étant donné la rusticité de l'arbre.

Dans les variétés d'hiver et de fin

d'hiver, le comité fait beaucoup d'éloges de la pomme Linda, ce fruit vient après la MacIntosh.

La Courtland, bien que manquant un peu de saveur, est classée dans les bonnes variétés. Ce pommier demande un sol graveleux, de sorte qu'il convient bien chez nous.

Comme pommier temporaire pour favoriser la pollinisation on se trouverait bien de planter quelques arbres de la variété Sandow, une pomme d'hiver, bien colorée; toutefois, la rusticité de ce pommier, à l'heure qu'il est reste encore douteuse.

Il y aurait également parmi les nouvelles variétés recommandables la pomme Macoun à cultiver avec avantage.

Plusieurs travaux scientifiques ont été présentés par MM. Georges Maheux, Omer Caron, F. Godbout, J.-B. Maltais: le professeur Geo. F. Potter, Ed. Duchesne, W. J. Tawse et K. B. Conger, sur lesquels nous reviendrons dans nos prochains numéros. Nous nous en tiendrons, pour cette semaine, aux généralités.

Le congrès a été présidé par M. P. E. Smith conjointement avec M. René Trépanier, vice-président.

Bien que l'hiver 1933-34 ait été funeste pour les pommiers, les dommages réels ne sont pas aussi considérable qu'on l'avait cru tout d'abord, dit M. Smith dans son allocution d'ouverture. Le président n'en prédit pas moins une récolte approximative de 225.000 barils de pommes en 1935.

La récolte de cette année, bien inférieure à la précédente a laissé quand même d'assez bons revenus aux producteurs.

Québec n'ayant pas à offrir une récolte aussi abondante que l'an dernier, les provinces de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Anglaise en ont profité pour écouler leur production sur le marché de Montréal. Les exportations sur l'Angleterre ont été moindres de ce fait, fort heureusement car les prix là-bas pour les pommes insuffisamment colorées ont été excessivement bas.

"Du 7 septembre au 28 décembre", dit encore M. Smith, la ville de Québec a absorbé 160 wagons de pommes des provinces étrangères et Montréal 963 chars, ce qui représente 250.000 barils. On explique de ce fait que la consommation des pommes est restée à un niveau normal.

La loi des marchés des produits naturels a favorisé les pomiculteurs canadiens en régularisant les exportations. N'eussent été les mesures qui ont été prises pour prévenir un "dumping" sur le marché britannique, le gouvernement de Grande-Bretagne aurait certainement établi un embargo sur les pommes canadiennes et nos producteurs se seraient trouvés en très vilaine posture en face d'un marché encombré et de prix avilis. Nos exportations ont diminué de 61% en 1934 comparées à 1933. Ce qui précède suffit à expliquer qu'en dépit d'une très petite récolte chez nous, les prix n'ont pas été plus élevés car nos marchés ont reçu ce que les autres provinces ne pouvaient expédier outre-mer.

Au lunch annuel des pomiculteurs, M. J.-A. Grenier, a parlé de l'amélioration des méthodes de culture depuis 1914. Il a rendu hommage au travail accompli par la Société de Pomologie, qui, depuis quarante années qu'elle est fondée, ne reçoit encore annuellement du gouvernement qu'un subside de \$500.



Entièrement garantis

Fabriqués en Angleterre

Exigez les produits Cooper

DRI-KIL KEROL

Poudre insecticide parfait Désinfectant

POUDRE "WARBLE FLY"

dont l'usage est très répandu dans les campagnes

Demandez-les à votre marchand, votre pharmacien ou écrivez à

CANADIAN CO-OPERATIVE WOOL GROWERS Limited

Toronto, Weston, Regina, Lennoxville

Ce fait confirme bien ce qui est maintes fois répété que ce n'est pas à coup d'octrois que nous rendrons notre agriculture progressive. Nous avons plus besoin d'instruction, de connaissances de la profession que nous exerçons. C'est ce qu'a compris la Soc. de Pomologie et ce qu'elle a eu le courage de mettre en pratique.

Parlant de l'achat chez nous, M. Grenier a déploré le fait qu'il se consomme sur nos tables autant d'oranges et de citrons, fruits exotiques, que nous produisons de pommes. C'est en annonçant les mérites et la valeur de votre production que vous augmenterez la consommation des pommes si délicieuses de nos vergers.

Puis M. Grenier y est allé d'une infinité d'observations qu'il nous faudrait plutôt faire à des lecteurs des villes qu'à des cultivateurs. Sachons toutefois que nos autorités provinciales comprennent les intérêts de nos producteurs agricoles et qu'il savent au besoin plaider leur cause, surtout quand elle est aussi bonne que celle qui a pour but d'inviter nos consommateurs à acheter les produits de nos cultivateurs.

En ce qui concerne l'achat d'arbres fruitiers, M. Grenier souligne le fait que la Société a procuré plus de 11.000 pommiers à ses membres. "Le temps est arrivé, je crois", déclare le sous-ministre, "où nous devrions nous approvisionner d'arbres fruitiers provenant des pépinières de notre province. Nous avons aujourd'hui la qualité et la quantité d'arbres pour répondre à nos besoins nous ne devrions pas recourir à l'extérieur."

En résumé tout ce que nous ferons pour encourager nos producteurs sera de nature à faire disparaître les difficultés où nous nous trouvons présentement. Le bonheur des citoyens est subordonné au progrès que réalisent nos producteurs agricoles.

M. H.-C. Bois de son côté a félicité officiers et sociétaires du bel esprit de coopération qui caractérise, qui distingue d'autres groupements la Société de Pomologie, s'adressant aux sociétaires, le président de la Commission d'Industrie laitière dit entre autres choses: "Vous prêchez d'exemple et vous obtenez des résultats. Chez vous vous avez su allier la coopération des idées, des sentiments et des affaires." C'est un tour de force que vous avez fait. Ce que vous avez accompli constitue un exemple frappant du pouvoir de la coopération. Par une coopération plus étroite des cultivateurs dans le domaine des idées, l'agriculture pourrait s'aider encore plus qu'elle s'aide en ce moment.

"Pour amener nos gens à acheter les produits de chez nous, il faut que les producteurs s'organisent pour retirer

(Suite à la page 57)

e insertions
er SIX fois

A FERME"
l'incubation,
ence, pomme,
nce, etc. que

SPÉCIALE
ES SEULE-

mmentaires

ne finissant le 28 jan-
di, il y a huit jours,
porcs fut de \$8.75
semaine précédente.
otinrent \$7.25 tandis
amandaient de \$6 à
Quant aux prix des
ants il ne nous a été
angement.

épine: en gras et en
minérales, le fromage
grande valeur nutri-
a forte concentration
tifs les plus impor-
on trouve dans un
erve bien, le fromage
meilleure place dans
courante.

des champs obéit à
es principales: a) la
ol; b) les bonnes mé-
c) la protection des
maladies et les insectes
bonnes semences.
s de ces facteurs exi-
vent même du capi-
emences travaillent

ttawa stipulent que
leurs produits et les
tiers canadiens en-
se au Royaume-Uni
1935, après, quoi
anglais, en con-
Gouvernements du
a le droit de mettre
régime tendant à la
approvisionnement

1935, les importations
de viande entrant
britanniques seront
des conditions qui
avec les principaux
de l'empire et de l'é-
t, le bacon canadien
entement annuel de
jusqu'en 1937. La
1934 n'arrivait pas
tingement.

de faire plusieurs
la congélation des
ai avec des fraises
ns résultats.

ant l'hiver regorgerait
étrangers. En ce
marchés sont surar-
raichers y seraient
mes à vil prix sou-
te la production est
ps.

ar le céleri s'est ven-
dicule. Ces jours-là,
piéd. Si par ce pro-
ces productions pe-
servées, comme cela
les fraises, il serait
régulariser la vente

page 55)

Le Bulletin de la Ferme
Revue Hebdomadaire
CONSCRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA
FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne,
Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement
payable d'avance:
CANADA, excepté cité de Québec..... \$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... \$1.20

50c si payé directement au bureau par chèque
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Volailles à Vendre

VOLAILLES A VENDRE.—Cochets R.I.R. c.s. approuvés R.O.P. vigoureux, beaux, gros de lignée de 200 à 268 œufs. Pour acheteur, octroi d'Ottawa 75 cts du cochet. La Ferme Avicole Moderne, Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe.

A VENDRE.—Cochet P. R. B. et R. I. P., oies Toulouse, africaines et Embden; canards Pékin, dindes et dindons bronzés. Satisfaction ou argent remis. J.-E. Fontaine, St-Guilhem, Cte Yamaska, P. Q.

COCHETS PEDIGRES Leghorn Blancs provenant d'accouplement approuvé R.O.P., 9 cochet Rock Barrés. Eprouvés pour le sang. \$2. chacun Ingalls Poultry Farm Reg'd. Nos 6, 7, 8.—P45.

Poussins à Vendre

\$300.00 EN PRIX POUR UNE SIMPLE LETTRE.—Si vous êtes acheteur de poussins, vous devriez être renseigné sur les conditions de notre concours. Demandez renseignements aussi notre liste de prix pour commandes hâtives. J. G. Tweddle, Boite 7, Fergus, Ont., 349, M.P. x21.

AVICULTEURS ATTENTION.—Nous voulons, cette année, que vous nous donniez au moins une partie de vos commandes de poussins d'un jour; afin de vous rendre compte de leur supériorité sur les poussins ordinaires. Écrivez pour prix et détails. Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham Ouest, Qué. Nos 5, 6, 7.—P49.

SI VOUS VOULEZ DES POUSAINS DE QUALITÉ.—Commandez-les dès à présent du Syndicat Avicole de Beauce-Jonction. Poussins de races P.R.B. et de Leghorne blanches, provenant de sujets éprouvés contre la diarrhée blanche. Qualité standard; aussi R. O. P. pedigree; ainsi qu'accouplement de R.O.P. et de provenance de vieilles poules. Demandez nos prix. Syndicat Avicole, Beauce-Jct. P011 Nos 5, 6, 7, 8 G 9.10

POUSAINS SEILINGS haute qualité, approuvés par le Gouvernement, provenant de reproducteurs éprouvés pour le sang. Rocks Barrés Blancs, Rhode Island Rouges, Leghorne. Nos dix-huit années d'expérience dans l'élevage sont votre meilleure garantie de l'exceptionnelle valeur de nos poussins. Nos prix sont bas. Tous renseignements GRATIS. Seiling Farms and Hatchery, Elmira, Ont. X951—J.N.O.

DEMANDEZ LISTE DE PRIX. on répondra promptement. Nous offrons Rock Barrés SUPERIEURS, Rock Barrés ordinaires, Leghorn Blanche, Rock Blanche. La Coopérative Avicole St-Anselme. Nos 6, 7, 8, 9.—P73.

A VENDRE.—Poussins pedigree, P.R.B. et R.I.R. de lignées des meilleures fermes d'Ontario, records 250 œufs et plus. Eprouvés pour le sang. Prix: mars au 20 avril \$12.00, Après 20 avril \$10.00. Garantis vivants à votre station. Plusieurs commandes reçues. Ferme d'Aviculture Idéale, Ste-Hélène, Cte Dorchester, Qué. P57.—No 6.

BAS PRIX pour poussins de Haute Qualité, sur toute commande adressée immédiatement. Les poussins BADEN aux prix actuels constituent de toutes premières valeurs. Livraison à n'importe quelle date. Demandez R.O.P. pedigree; reproducteurs choisis par les officiers du Gouvernement, éprouvés pour le sang. On ne peut se rendre compte entièrement de tout ce qu'il y a à épargner en commandant immédiatement à nos prix spéciaux. Demandez liste de prix et convainquez-vous. Baden Electric Chick Hatchery, Boite 7, Baden, Ont. M.P.—No 6.—X042.

EN COMMANDANT vos poussins à présent, vous pouvez épargner de l'argent et vous procurer d'autres poussins avec le fruit des épargnes ainsi réalisées. Stock sain, vigoureux, en santé, engendré par cochet R.O.P., pedigree et approuvé par le Gouvernement, de poules de 200 œufs et plus. Livraison à la date que vous désirez au prix spécial auquel vous donnez droit les commandes placées immédiatement. Sujets vigoureux, indice d'un bon placement. Liste de prix sur demande. Owen Sound Chick Hatchery, Boite 7, Owen Sound, Ont. M.P.—X942—No 6.

TOUTE COMMANDE placée avant le 15 février vous donne droit à des poussins gratuits ou à un escompte de 10% sur facture. Chaque accouplement est formé de mâles pedigree R.O.P. provenant de poules de 200 œufs et plus. Reproducteurs choisis et marqués par les inspecteurs du Gouvernement et éprouvés pour le sang. Achetez les poussins "Tweddle" et soyez certains d'obtenir de vraies poules. Nous sommes les plus gros producteurs de poussins engendrés par des reproducteurs R.O.P. approuvés par le Gouvernement, de tout le Canada. En demandant notre liste de prix, demandez des renseignements sur notre concours où de beaux prix seront gagnés. Tweddle Chick Hatchery, Boite 7, Fergus, Ont. M.P.—No 6—X033.

(Suite à la page 59)

Notes et commentaires

(Suite de la page 53)

UNE règle à suivre pour le choix des semences. En autant que possible, produire sur chaque ferme les semences dont on a besoin, en choisissant les variétés les plus recommandables. Lorsqu'il est nécessaire d'acheter donner la préférence à celles produites dans la province de Québec. Et pour certaines récoltes dont la semence est plus difficile à obtenir dans le Québec, s'assurer qu'elle a été produite au pays.

IL serait avantageux de produire nos propres grains de semence. Il est prouvé depuis des années que nos semences indigènes donnent des rendements supérieurs. Au cours de l'année qui commence les autorités du Département de l'Agriculture de Québec veulent poursuivre une campagne de propagande dans le but d'amener les fermiers à récolter et à se servir des grains de semences produits sur la ferme.

DES spécialistes présenteront bientôt à l'hon. M. Godbout un rapport très documenté sur une étude spéciale qu'ils ont faite d'une vaste étendue de terre noire, près de Montréal. Cette terre improductive jusqu'à présent pourrait être transformée, on l'espère, et donner environ 15,000 à 18,000 acres de terrain propice à la culture maraîchère.

Ces études sur la nature des terrains du même genre qui entourent d'autres grands centres sera poursuivie. Près de Québec, pour ne citer qu'un cas il devrait être possible d'assainir certaines terres noires et quelques savanes où la culture des légumes pourrait se pratiquer avantageusement.

Cette initiative est des plus importantes et mérite d'être poursuivie incessamment.

VARIATIONS le menu de notre industrie laitière, c'est le bon, l'excellent moyen d'augmenter la consommation du lait. Prenons le cas du fromage, si nous en fabriquions diverses espèces, il est hors de doute que la consommation par tête actuellement à 3 lbs environ par personne serait portée à un chiffre infiniment plus élevé.

En France, les habitants sont gros consommateurs de fromage, mais il convient de se rappeler qu'il s'en fabrique, en ce pays de nos aïeux, au-delà de quatre cents espèces différentes. Il y a de l'assortiment comme vous pouvez en juger, et il est facile même de contenter les goûts les plus capricieux.

Il entre donc dans les projets du Ministre de l'Agriculture de Québec de mener une campagne afin de rendre les fromages canadiens plus populaires et même d'en fabriquer de nouvelles sortes. Nous avons à St-Hyacinthe, à l'Ecole de Laiterie provinciale, les compétences voulues qui s'intéressent activement à cet important problème.

LA Station de Summerside, I.-P.-E., des Fermes expérimentales fédérales, a fait beaucoup de recherches pour trouver des moyens utiles de combattre les parasites externes, et spécialement les puces et les mites d'oreilles. L'on a constaté que le meilleur moyen répressif contre ces parasites externes est de pulvériser les chenils, les nids, et toute la boiserie des parquets au moyen d'huile de charbon. Si cette pulvérisation est bien faite, trois fois par an, il n'y a guère besoin de se servir de poudres insecticides ou de solutions spéciales pour les oreilles.

D'autres recherches ont été conduites

Vingt-huit personnes sont mortes à Gloversville et à Utica, N.-Y., d'avoir bu de l'alcool frelaté.

M. René Quenneville, de St-Jérôme, s'étant endormi dans un garage où il remisait l'autobus qu'il conduisait, meurt asphyxié par les gaz délétères.

Si l'on en croit les nouvelles le chômage a diminué sensiblement aux Etats-Unis grâce à la reprise de plusieurs industries principales, annonce le Federal Reserve Board.

A date on rapporte que 77 jeunes gens ont été placés chez des cultivateurs pour l'hiver, en vertu du plan Vautrin. Ces jeunes gens sont nourris et logés par leur employeur et le gouvernement leur paie un salaire de \$5.00 par mois.

M. le Juge Louis Coderre, de Montréal, est décédé à l'âge de 69 ans. Le défunt était natif de St-Ours, P.Q. Il avait été secrétaire d'état et ministre des mines dans le gouvernement de Sir Robert Borden.

Un bill ayant pour but d'amender la loi des concordats entre cultivateurs et leurs créanciers a été présenté à la Session fédérale. Le délai de 60 jours accordé pour les procédures en vertu du nouveau bill est porté à 90 jours.

A La Tuque, M. Edm. Munger a été mis en charpie par les roues d'engrenage d'un des moulins de la Brown Corporation. Faisant un faux pas, la victime fut happée par une courroie qui la précipita sur les roues de l'engrenage de la machine. La mort fut instantanée.

Deux enfants ont péri dans les flammes d'un incendie qui a détruit l'édifice Lamothe, à La Tuque. Les victimes que l'on n'a pu arracher à l'énorme brasier sont les enfants de M. et Mme Lucien McKenzie qui occupaient un appartement de cet immeuble.

BONS CHANTIERS CET HIVER.—D'après un rapport du service industriel du Canadien National les chantiers sont fort actifs en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, cet hiver. Les chevaux et le fourrage sont en bonne demande dans ces provinces.

L'hon. R.-B. Bennett a annoncé hier à la Chambre des Communes que le gouvernement faisait des préparatifs pour la célébration du 15e anniversaire de l'accession du roi George V au trône.

On demandera aux lieutenants-gouverneurs des provinces de préparer aussi des démonstrations dans les différentes capitales provinciales. La même requête sera adressée aux maires des différentes villes du pays.

ou se conduisent actuellement pour voir à quel moment de l'année il convient d'ajouter à la ration des vitamines A et D pour prévenir le rachitisme et stimuler la croissance des jeunes renards; pour déterminer l'utilité qu'il peut y avoir d'ajouter ces vitamines à la ration; pour se procurer de nouveaux renseignements sur l'effet que peut exercer, sur le développement de la fourrure, la richesse des rations en protéines; pour voir si les viandes fraîches peuvent être remplacées pendant l'été par les viandes séchées, la farine de viandes et la farine de poisson, et enfin, pour voir s'il est nécessaire de donner de l'iode aux renards argentés tenus en captivité.

D'UN MARDI A L'AUTRE

Dans un de ses récents rapports le Service agricole du Canadien National dit que la Belgique cultive une très grande quantité de raisin, de fraises et de tomates sous verre. La récolte se fait toute l'année et est expédiée à Londres surtout. La Belgique, dit le rapport, importe beaucoup de pommes fraîches et séchées du Canada.

Du premier janvier au 1er septembre 1934 l'Australie a exporté 233,283 caisses d'oranges. Sur ce nombre le Canada en a acheté 6,206 caisses qui ont été transportées au Canada par les navires de la Canadian National Steamships. Les oranges australiennes sont empaquetées de la façon la plus moderne. De l'arbre à la caisse elles ne sont manipulées que par des mains gantées.

M. Alfred Brisson, de Sainte-Sophie-de-Mégantic, a été réélu président de la Société des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec.

Les autres officiers aussi réélus sont M. A. Dutil, St-Georges de Beauce, vice-président, Geo. Lamontagne, St-Hilaire de Dorset, J.-B. Dorais, Lawrenceville et J.-A. Nadeau, St-Charles de Bellechasse.

La Soc. des Producteurs compte environ 2,000 membres, son secrétaire et gérant, M. Cyrille Vaillancourt, a soumis un fort intéressant rapport des opérations de la Société.

Une somme de \$4,000. a été mise à la disposition de chaque évêque des diocèses de la province par le Département de la colonisation. Il a été entendu, au cours d'une réunion avec l'hon. Vautrin, que les sociétés diocésaines de colonisation, comme il en avait été convenu, s'occuperont de choisir les candidats à établir sur des lots de colonisation.

Le départ des colons que l'on recrutera au cours de la présente saison devra avoir lieu le ou vers le premier mai. Le montant de \$4,000. mis à la disposition de l'évêque du diocèse est pour permettre à l'ordinaire de nommer un prêtre ayant pour mission de s'occuper exclusivement de colonisation. Cette allocation permettra de défrayer les dépenses de bureau du missionnaire.

Les graines fourragères dans Québec

La division des semences du service fédéral des semences nous fournit les notes suivantes sur l'état du marché des graines fourragères dans la province de Québec.

Les affaires ont été généralement actives dans le Québec au cours du mois de janvier. La balance des disponibilités en graine de mil encore à la ferme est estimée à 375,000 livres. On s'attend à ce que cette récolte soit absorbée par le commerce domestique durant le mois de février.

Les battages de la graine de trèfle rouge sont complétés dans la majeure partie des centres de production du Québec. Les données sur les disponibilités de cette fourragère sont estimées à 350,000 livres. Le commerce québécois semble très anxieux de se procurer cette marchandise au plus tôt, car ils savent que les grainetiers des provinces voisines sont également intéressés à cette production afin de combler leurs stocks et graine domestique.

Les prix offerts aux producteurs du Québec pour la graine pouvant être catégorisée No 1 après renettoyage sont: trèfle rouge, 19 à 20c. la liv; graine de mil, 16 à 17c. la livre.

Encouragez nos Annonceurs

Ne vous inquiétez pas



C.E. Brooks, Inventeur
cousin. Pas d'onguent ni en bon marché. Nous envoyons à ver. Gare aux imitations. Ne les magasins, ni par agents. pour informations envoyez enveloppe unie scellée.
H. C. BROOKS, 339 State St.

Chronique
de
Crèche
MEME S

Connaissez-vous le crèche? Non. Du reste nant plus de trente ans. L'histoire de Geneviève ordinaire, hélas! et tri. Geneviève, en effet, de l'engouement fou d de chez nous pour un venu au pays, sur un v promouvoir une amiti. Née rue Couillard, che et méconnue des les trois circonstances naissance.

Une brave famille voulait bientôt recueillir donnée, lui assurer un tion chrétienne, un co au cas où personne n' épouse, la profession.

Remplis de consolation en donnaient périodiques et même des pieuses qui leur avaient remarquable sujet. Pas de dossier mi-riche.

Et donc les anciens nauté la connaissaient jamais revue.

Elles se réjouissaient des heureux dons, de tion de la divine Providence avec bonheur pour l'viève.

Naturellement, Ge dans le monde, un au origine était connue. thiques la disaient o fallait rien moins que qualités pour qu'on ne peine là-dessus.

Un jour, au bureau jeune personne qui v maison demanda la p des compliments sur Crèche. C'était gr accueilli comme tel. ne s'agissait-il point viève? On l'allait bie. —Je vous assure, fait honneur. —Où donc avez-v beau sujet?

—A la maison même malade et nous a été prendre soin de mama atteinte.

Ici son nom et plus très favorables qui la réputation et comm élevée, modeste, rés

AUTRE

Les récents rapports le du Canadien National e cultive une très gran- aisin, de fraises et de re. La récolte se fait est expédiée à Londres rique, dit le rapport, p de pommes fraîches ada.

avril au 1er septem- exporté 233,283 ca- ar ce nombre le Canada 5 caisses qui ont été Canada par les navires National Steamships. aliennes sont empaque- la plus moderne. De elles ne sont manipu- mains gantées.

son, de Sainte-Sophie- é réçu président de la ctors de Sucre d'Era-

ciers aussi réélus sont eorges de Beauce, vice- amontagne, St-Hilaire Dorais, Lawrenceville St-Charles de Belle-

Producteurs comp- mbres, son secrétaire yrilie Vaillancourt, a ntéressant rapport des Société.

\$4,000. a été mise à la chaque évêque des vince par le Départe- sation. Il a été enten- ne réunion avec l'hon- sociétés diocésaines, de il en avait été con- nt de choisir les can- ur des lots de coloni-

colons que l'on recru- la présente saison de- u vers le premier mal- \$4,000. mis à la dispo- e du diocèse est pour inaire de nommer un r mission de s'occu- colonisation. Ce- tra de défrayer les d- du missionnaire.

s fourragères Québec

s marchés du service nces, nous fournit les ur l'état du marché des s dans la province de

nt été généralement Québec au cours du La balance des dispo- e de mil encore à la à 375,000 livres. Op- cette récolte soit absor- rce domestique durant

de la graine de tr- tétés dans la majo- roduction du Québec, les disponibilités de ont estimées à 350,000 erce québécois semble e procurer cette mar- tôt, car ils savent que s provinces voisines ntéressés à cette pro- mblir leurs stocks et e.

s aux producteurs du graine pouvant être après retentoyage sont 20c. la liv; graine de ivre.

nos Annonceurs

Ne vous inquiétez pas de votre hernie!



C.E. Brooks, Inventeur
Pourquoi vous tourmenter et souffrir plus longtemps avec votre hernie? Renseignez-vous au sujet de mon invention. Elle apporte aise, confort, et joie en traitant et soulageant des milliers de personnes atteintes d'hernies gênantes. Les Cousins à Air lesquels rassemblent et joignent les parties rompues comme un membre cassé. Pas d'élasticité, désagréable ou cousin. Pas d'onguent ni emplâtres. Durable et bon marché. Nous envoyons sur essai pour le prouver. Gare aux imitations. Ne sont pas vendus dans les magasins, ni par agents. Ecrivez aujourd'hui pour informations envoyées gratuitement dans enveloppe unie scellée.
H. C. BROOKS, 339 State St., Marshall, Michigan.

Chronique de la Crèche MEME SANG

Connaissez-vous le cas de notre Geneviève? Non. Du reste, il y a maintenant plus de trente ans.

L'histoire de Geneviève est à la fois ordinaire, hélas! et triste.

Geneviève, en effet, était le reliquat de l'engouement fou d'une fille en vue de chez nous pour un officier de marine venu au pays, sur un vaisseau de guerre, promouvoir une amitié internationale.

Née rue Couillard, déposée à la Crèche et méconnue des siens, telles furent les trois circonstances déplorables de sa naissance.

Une brave famille de la campagne voulut bientôt recueillir la petite abandonnée, lui assurer une parfaite éducation chrétienne, un cours d'étude, puis, au cas où personne n'en voudrait pour épouse, la profession de garde-malade.

Remplis de consolation, les parents en donnaient périodiquement des nouvelles et même des portraits aux religieuses qui leur avaient confié un si remarquable sujet.

Pas de dossier mieux orné ni plus riche.

Et donc les anciennes de la communauté la connaissaient bien, sans l'avoir jamais revue.

Elles se réjouissaient de son sort, de ces heureux dons, de la visible protection de la divine Providence et priaient avec bonheur pour leur petite Geneviève.

Naturellement, Geneviève portait, dans le monde, un autre nom. Mais son origine était connue. Les plus sympathiques la disaient *orpheline*; et il ne fallait rien moins que l'ensemble de ses qualités pour qu'on ne lui fit jamais de peine là-dessus.

Un jour, au bureau de placement, une jeune personne qui venait de visiter la maison demanda la permission de faire des compliments sur une enfant de la Crèche. C'était gracieux et ce fut accueilli comme tel. Mais, ô surprise! ne s'agissait-il point encore de Geneviève? On l'allait bientôt voir.

—Je vous assure, Mère, qu'elle vous fait honneur.

—Où donc avez-vous rencontré ce beau sujet?

—A la maison même. Elle est garde-malade et nous a été recommandée pour prendre soin de maman assez gravement atteinte.

Ici son nom et plusieurs particularités très favorables qui la précèdent comme réputation et comme annonce: bien élevée, modeste, réservée, compétente,

LOI DU CONCORDAT

(Suite de la page 53)

Duncan Sinclair, d'Ontario; l'Honorable Juge L.-J. Loranger, Monsieur J.-S. Royer et Monsieur Albert Rioux, de Québec". Assistèrent aussi à cette réunion, l'Honorable Juge P.-J. Montague, président de la Commission de Revision du Manitoba, Monsieur John R. Rumball, registraire de la Commission de Revision d'Ontario, Monsieur Albert Sauvage, registraire de la Commission de Revision de Québec et Monsieur Jacques Panneton, Séquestre Officiel en chef, de la province de Québec.

COMMUNIQUÉ

Les Commissions interprètent la loi d'arrangements entre cultivateurs et créanciers, de 1934, comme une mesure

affable, dévouée, consciencieuse, rien ne lui manque. Elle et ses parents sont enveloppés dans la même appréciation.

—Du fameux de bon monde, Mère! Si vous voyiez!

—L'éducation fait foi de tout, mademoiselle, même des origines; touchez du doigt.

—C'est tellement vrai, Mère, que, malgré la honte qu'il y a à l'avouer, nous sommes, mes sœurs et moi, presque jalouses de cette jeune fille.

—Jalouses de quoi?

—Jalouses de l'affection qu'elle a suscitée tout de suite par enchantement, je dirais, au cœur de maman. Elle est cent fois plus aimable que nous... je n'ose pas dire qu'elle est cent fois plus aimée, mais c'est à donner des tentations. Maman ne cesse de nous en dire du bien. C'est comme si elle l'avait toujours connue. Si on était plus riche, on la garderait. Si seulement papa vivait. Comment se consoler de la séparation prochaine... etc... etc...

Et la jeune personne, contente d'avoir rapporté le succès d'agrément d'un des sujets reçus et placés il y a si longtemps par la bonne mère sainte Augustine, s'en va.

Et les deux religieuses du bureau se regardent. Un pressentiment traverse l'esprit de la plus jeune.

—Geneviève serait-elle allée aboutir au chevet de sa vraie mère?

L'autre, l'ancienne, la discrétion personifiée, se reproche d'avoir trop intensément pensé ce que la jeune sœur a deviné. D'instinct, elle a fermé les yeux.

—Ma sœur, fait-elle, dites-vous bien que, dans la vie, il faut s'attendre à tout le prévu et... l'imprévisible...

Rien de plus ne fut dit sur le sujet. Mais tout le reste de la journée, la jeune sœur entendit l'ancienne fredonner par intermittence, obsédant mais inconscient réflexe, l'air d'une chanson popularisée par Botrel au début du siècle:

A côté de ta mère,
Fais ton petit dodo,
Sans savoir que ton père
S'en est allé sur l'eau...

Discrète, à son tour, la jeune sœur fait mine de ne rien entendre mais comprend le mystérieux attrait de deux cœurs animés d'un même sang.

Ah! les secrets enfouis aux archives de la Crèche?

Geneviève est morte. Sa mère aussi est morte. Au ciel, la mère et la fille se sont-elles reconnues et embrassées? Le bon Dieu, sûrement, ne saurait refuser les tendresse maternelles à une aussi brave élue que la petite Geneviève.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS: Six depuis le 1er janvier. AUMÔNES: Des visiteurs, \$2.30; par courrier, \$48.00.

destinée à résoudre les difficultés qui ont surgi dans Ontario et Québec entre les cultivateurs et leurs créanciers. Ils considèrent que cette loi a pour but, avant tout, de garder le cultivateur sur le sol, dans des conditions qui soient justes pour lui-même et aussi pour ses créanciers, et à titre de propriétaire. Les Commissions considèrent comme susceptible de bénéficier de la Loi, tout cultivateur qui s'efforce de cultiver sa terre consciencieusement et qui a toujours agi avec droiture avec ses créanciers dans le passé.

Les membres des Commissions estiment que les pouvoirs qui leur sont conférés par la Loi, sont très étendus. Tout en observant en général l'ordre d'inscription, ils insistent cependant sur le fait que les dispositions de la Loi sont si étendues, qu'ils doivent, lorsqu'ils étudient un cas méritoire, viser d'abord à retenir le cultivateur sur sa terre, dans des conditions justes pour lui-même et pour ses créanciers et qui lui permettent en même temps de produire efficacement.

Les Commissions se proposent de tenter tous les efforts de conciliation pour en arriver à une entente avant de décréter l'acceptation obligatoire d'une proposition. D'autre part, débiteurs et créanciers doivent bien se rendre compte que si les intérêts ne peuvent s'entendre, les Commissions, si elles peuvent en toute justice, formuleront elles-mêmes une proposition.

Les Commissions ont l'intention de classer les divers genres de dettes et de donner une attention toute spéciale à celles qui ont été encourues pour subvenir aux nécessités de la vie ou pour mesurer la production de la ferme. Lorsque les dettes représentent des reliquats impayés d'achats d'effets et de terrains que les Commissions ne considèrent pas indispensables à la bonne exploitation de la ferme, la Commission espère que le créancier consente à reprendre sa garantie et à libérer le cultivateur de son obligation.

La Commission considère comme très important que lorsqu'une proposition est formulée, le cultivateur soit non seule, lent relevé de sa position de débiteur en défaut, mais aussi que la proposition formulée par la Commission ne le laisse pas grevé de charges qui, à brève échéance, l'empêcheront de tenir ses engagements.

Au sujet des avances d'argent garanties par hypothèques, les Commissions s'efforceront de protéger les détenteurs de ces garanties, car ces garanties constituent une mise de fonds d'épargne, dans certains cas péniblement réalisées, mais les Commissions considèrent de leur compétence, si la chose est équitable, de faire des propositions en vue d'ajuster le paiement du capital et le taux de l'intérêt.

Les membres de la Commission sont fermement convaincus qu'il faut tenter tous les efforts pour maintenir le cultivateur en sa qualité de "propriétaire". Elles ont remarqué que les arrangements conclus jusqu'ici indiquent que les créanciers reconnaissent que le taux de l'intérêt tend à baisser, et reconnaissent que les charges imposées par un taux fixe sont sans contredit un fardeau. Les Commissions espèrent que cette tendance se maintiendra et que dans la plupart des cas il n'y aura pas lieu pour elles d'intervenir.

On a aussi fait remarquer que les cours de justice ont déjà reconnu une différence entre les termes "banqueroute" et "insolvabilité". La grave dépression économique a inévitablement placé un grand nombre de cultivateurs

DEPUIS 4 ANS, PAS UNE DOULEUR RHUMATISMALE

Un homme de 70 ans loue Kruschen

Un homme qui avait souffert sérieusement de rhumatisme nous écrit la lettre suivante:

"Pendant longtemps, j'ai souffert de rhumatisme et une fois, je dus même garder le lit durant neuf semaines. Il y a environ 5 ans, quelqu'un me conseilla le Kruschen. J'en fis l'essai et ai continué depuis à l'employer. Kruschen m'a rétabli car je n'ai pas éprouvé une seule douleur rhumatismale depuis 4 ans. J'approche les 70 ans et me porte à merveille; je puis même faire ma journée de travail, grâce aux bienfaisants effets de Kruschen".—A. S.

Kruschen dissout les cristaux tranchants de l'acide urique qui sont la cause de tous les troubles rhumatismaux. Il favorise aussi l'expulsion hors du système de ces cristaux après leur dissolution. Si vous avez ensuite soin de continuer "la petite dose quotidienne", vous êtes effectivement protégé contre tout excès d'acide urique.

dans la deuxième catégorie, sans que le premier s'applique à eux, de sorte qu'une demande de secours d'après cette loi de la part d'un cultivateur ne comporte pas le fait qu'il est en banqueroute.

Pour aider à régler sans publicité indue les cas qui leur sont soumis, les Commissions devront, si le cultivateur le désire, entendre sa cause en présence des intéressés seulement et son désir à ce sujet sera respecté.

Puisque cette mesure est destinée à aider également les débiteurs et les créanciers, les Commissions espèrent que ces deux groupes leur accorderont leur entière coopération. Elles recommandent aux créanciers d'assister aux assemblées devant les Séquestres officiels et sont d'avis que si les créanciers le font, ils pourront arriver à des arrangements sans qu'il soit nécessaire de faire demande aux Commissions.

Les Commissions désirent que les arrangements que l'on conclura soient mutuellement satisfaisants aux débiteurs et aux créanciers. Les membres des Commissions désirent particulièrement que toutes les causes qu'ils entendront soient traitées de la manière la plus complète et la plus équitable, de plus en examinant les faits et les circonstances des diverses causes ils n'agront pas comme avocats d'un intérêt particulier, mais comme citoyens intéressés à faire un effort réel pour venir en aide à leurs concitoyens dans leurs difficultés, qu'ils soient débiteurs ou créanciers.

Les Commissions adopteront une procédure aussi simple que possible, mais par ailleurs l'enquête sera complète et portera sur tous les faits utiles pour permettre aux parties d'en arriver à une entente.

Il n'y aura pas d'honoraire à payer aux Commissions ni aux Séquestres Officiels. S'il est impossible ou même difficile au cultivateur ou au créancier de se présenter à l'audition de la cause, il peut envoyer sa déclaration écrite au registraire de la Commission, et cette déclaration recevra pleine considération. Ces représentations écrites devront être soumises aussitôt que possible après que le cultivateur ou le créancier aura reçu avis du dépôt de la requête en revision.

L'adresse du registraire de la Commission de Revision pour la province d'Ontario est, 10 rue Adélaïde-est, Toronto, Ont.—Pour la province de Québec, 14 rue Saint-Jacques est Montréal, Qué.

La valeur de la semence propre

La semence propre, comme les produits bien finis, est celle qui rapporte le plus gros bénéfice

Le producteur de semence qui offre en vente de la semence bien criblée et bien triée, est sur le même pied que le fabricant qui ne met dans le commerce que des articles bien finis: tous deux obtiennent le plus haut prix pour leurs produits. Tous deux sont encouragés naturellement à produire la meilleure qualité, tandis que le producteur négligent, dont les récoltes sont infestées de mauvaises herbes, n'obtient qu'un prix dérisoire, quand il réussit à les vendre.

Il n'y a pas beaucoup de cultivateurs qui ont chez eux le matériel nécessaire pour bien cribler et bien nettoyer la semence qu'ils produisent. Le crible ou "tarare" bien conduit enlève les impuretés ordinaires du grain, mais il est presque impossible d'en faire autant pour la graine de trèfle ou de mil sur la ferme ordinaire. Heureusement des installations centrales de criblage se sont établies en ces dernières années, et

le criblage des semences est devenu une industrie hautement spécialisée dans plusieurs régions, spécialement dans la vallée de l'Ottawa. Ces établissements, pourvus de toutes sortes de machines pour cribler et trier les graines de céréales et de trèfles, de graminées fourragères et d'autres récoltes, rendent des services d'une valeur inestimable aux différents groupements, mais plus spécialement aux cultivateurs qui désirent vendre leur semence. Ces centres, dont quelques-uns ont été établis avec l'aide du Gouvernement, ne prennent que des taux modérés pour le criblage. Un établissement de trois unités pourvu de tout le matériel et de toutes les machines nécessaires, coûtant environ \$1,200, suffit pour les besoins d'un groupement agricole ordinaire.

Ce criblage des semences permet aux cultivateurs d'obtenir des récoltes plus fortes et de meilleure qualité; il permet

Pour protéger et maintenir notre industrie fromagère sur pied

(Suite de la page 52)

soumise à toutes les associations d'éleveurs et de producteurs de lait à leur congrès annuel respectif.

La semaine prochaine se tiendra à Toronto l'assemblée générale de l'Association Holstein Friesian à Toronto, où le projet sera également discuté, et nul doute qu'à Québec, lors de l'assemblée générale des Eleveurs, les 19, 20 et 21 février prochain ce projet sera à l'ordre du jour, ainsi qu'à l'assemblée générale de la Coopérative Fédérée dont les sociétaires ne se désintéressent pas d'un projet aussi important.

Disons en terminant que les experts qui ont fixé le maximum de contribution à un sou la livre de gras n'entendent pas prélever ce sou, le droit pourra fort bien n'être que d'une fraction de sou, comme cela est fort probable, et nous ne croyons pas qu'il y ait danger d'adhérer au projet original, car même s'il devait en coûter un sou par livre de gras au producteur pour prévenir le danger qui s'annonce si la fabrication du beurre continue d'augmenter, ce serait un sou absolument bien placé, et qui nous fera épargner des dollars.

F. F.

Au Congrès des Pomiculteurs à Montréal

(Suite de la page 54)

plus pour leurs produits. Il importe donc de reprendre des idées saines de coopération.

Traitant du sujet très important de la statistique agricole, qui est appelé à jouer un rôle des plus importants, puis-que aujourd'hui il est devenu nécessaire de rétablir l'ordre dans le commerce des produits naturels.

"Nous avons absolument besoin de voir clair dans tous les domaines de la production; dit M. Bois, il faut que dans l'application de nos lois nous soyons guidés par des jalons qui indiquent la route à suivre. Dans ce domaine, la Soc. de Pomologie a collaboré très étroitement avec le Service de la Statistique agricole de Québec, car les renseignements que ses membres ont fournis sont à peu près parfaits."

Quelques dames ont assisté au déjeuner à l'hôtel Queen's, elles nous ont valu deux magnifiques dissertations philosophiques sur la femme et la pomme par MM. J.-H. Lavoie et L.-P. Deslongchamps qui furent invités par M. Georges Maheux, maître des cérémonies, à porter le toast aux dames.

M. W. J. Tawse, qui remplit si habilement les fonctions de secrétaire de la Société, depuis dix ans près, a été l'objet d'une belle manifestation. En reconnaissance de son dévouement inaltérable pour le bien du groupement des pomiculteurs, il lui a été présenté ainsi qu'à Mme Tawse, précieuse collaboratrice du secrétaire, une jolie couteillerie

en argent, avec les vœux et les remerciements de la Société.

M. Georges Maheux s'est fait l'interprète des sociétaires en cette circonstance, avec une gentillesse et un brin d'esprit gaulois que tous se plaisent à reconnaître chez notre excellent ami, l'entomologiste de la province.

M. Duchesne, secrétaire-français a présenté un travail très documenté sur l'avenir de notre production pomicole dans la province de Québec. Nous en rapporterons la semaine prochaine les principaux chiffres. C'est dire que pour quelques semaines il nous faudra parler "pomme" si d'autres événements ne viennent pas déjouer nos plans.

Les officiers élus pour 1935 et 36 sont les suivants: P. E. Smith, Hemmingford, réélu président; René Trépanier, Oka, vice-président ré-élu, W. J. Tawse et Ed. Duchesne secrétaires anglais et français.

M. E. N. Brown K. C. fut réélu président honoraire, et J.-F. Desmarais, vice-président honoraire.

Les directeurs sont: MM. P.-O. Roy, Freleighburg; R. Primeau, Chateauguay; J.-M. Gillespie, Abbotsford; C. A. Waller, Franklin Ctre; I. Waddell, Hemmingford; E. Ständish, Rougemont; H. Boucher, St-Hilaire; H. Husureau, Oka et Léo. Chabot, Rougemont.

Les membres du comité des marchés sont: C. P. Newman, président; S. A. Whitney, A. Allard, R. J. M. Reid, R. Trépanier et M. Sample.

Politique relative à l'élevage des chevaux

Les bons chevaux de trait commerciaux sont en plus forte demande au Canada et ailleurs, et comme il y a aussi besoin urgent au pays d'un plus grand nombre d'étalons de haute qualité appartenant aux races de trait, l'honorable Robert Weir, Ministre de l'Agriculture, a inauguré une politique d'élevage afin de produire un lot de bons étalons pour l'amélioration de l'industrie chevaline. En vertu de cette politique, son Ministère a acheté un certain nombre d'étalons hors-ligne de haute qualité des races de trait, qui seront disponibles pour le service aux Fermes et Stations expérimentales fédérales du Canada. Le service gratuit de ces étalons sera accordé aux juments pur sang des mêmes races, y compris les juments appartenant au Ministère, qui seront choisies sur inspection et approbation des inspecteurs du Ministère.

Les propriétaires devront soumettre une demande par écrit, pas plus tard que le 15 mars, pour toute jument proposée au service de ces étalons. Les juments enregistrées pour lesquelles on aura adressé une telle demande, seront les premières considérées, et on disposera du service d'un étalon, pour les juments approuvées, dans l'ordre où les demandes auront été reçues par le Ministère.

On accordera le service gratuit d'un étalon et la moitié des frais de transport de la jument par voie ferrée sur base de petite vitesse (freight), pour les juments qui seront classées parmi les Juments de Prime. Les juments enregistrées saines, de haute qualité, bien typiques de la race, acceptables quant à la grosseur, la conformation, la qualité et l'allure et dont les propriétaires, lorsqu'ils proposeront leurs juments au service d'un étalon, s'engageront à vendre à un encan public, entre les âges de 18 et 24 mois, tels étalons sains et bien

également aux producteurs de semences, spécialement de graine de mil et de trèfle, d'obtenir le plus haut prix sur le marché, car cette graine est toujours bien nettoyée et de la meilleure catégorie, tandis que les producteurs qui sont obligés de vendre leur semence non criblée la vendent de 25 à 50 pour cent de moins. Les producteurs de la vallée de l'Ottawa ont reçu de 18 à 21 cents par livre pour la graine de mil nettoyée et classée No 1, tandis que dans les autres parties de la province de l'Ontario les cultivateurs recevaient 10c par livre pour la graine de la même qualité non criblée.

Dans tous les groupements où un établissement central de nettoyage a été établi, il y a eu un relèvement de la qualité de la semence de grains et de plantes fourragères et un relèvement correspondant des rendements. En 1933, dans la vallée de l'Ottawa, les 24 centres de criblage établis ont criblé 75,000 livres de graines de graminées et de trèfle certifiées de la catégorie No 1, et 8000 boisseaux de graine de céréales de catégories enregistrées. Les producteurs d'orge ont profité également de cette amélioration de rendement et de qualité.

Il se produit maintenant dans cette région de grandes quantités d'orge de qualité supérieure, qui trouvent un débouché assez avantageux chez les compagnies Canadiennes de malt. Les compagnies de malt acceptent le grain sans criblage avant l'expédition, plus de 200 wagons d'orge à malt ont été expédiés de la vallée de l'Ottawa en 1933, et plus de 250 de la récolte de cette année.

développés, provenant de ces accouplements, que le Ministère approuvera, seront connues sous le nom de Juments de Prime.

Advenant que le nombre de Juments de Prime offertes pour le service à ces conditions n'atteigne pas la capacité de saillies de l'étalon, le service à \$15.00 par jument (\$5.00) à la saillie et \$10.00 de plus lorsqu'on s'apercevra que la jument est en gestation), sera accordé aux juments enregistrées et approuvées non classées parmi les Juments de Prime, ainsi qu'aux juments métisses saines d'âge et d'état convenables pour la reproduction, et de même type que l'étalon quant à la race, jusqu'à ce que le nombre total de juments à être saillies en une saison atteigne le chiffre suivant:

Etalon de 2 ans.....	25 juments
de 3 ans.....	50 "
de 4 ans.....	75 "
adulte, 5 ans ou plus.....	100 "

Le Ministère organisera des ventes annuelles, en des centres choisies, des jeunes étalons sains et bien développés issus des Juments de Prime et du service gratuit, et paiera les frais de transport des étalons aux endroits des ventes, ainsi que les frais pour conduire celles-ci. Les conditions de ces ventes seront établies par le Ministère, et l'une de ces conditions sera que les étalons devront être retenus au Canada pour l'élevage.

ÉTALONS, ET OU SE ILS TROUVENT EN 1935 EN VERTU DE CETTE POLITIQUE

Nouvelle-Écosse

Napan—Clydesdale "Precedence", Imp. adulte.

Nouveau-Brunswick

Fredericton — Percheron "Laeteen", Imp., 2 ans.

Québec

Ste-Anne-de-la-Pocatière — Percheron "Black Diamond", Imp., adulte.
Farnham et Oka—Belge "Rubix", Imp., 2 ans.

Ontario

Ottawa et Co. York—Clydesdale "Winlaw Gayman", Imp., adulte.

Manitoba

Morden—Percheron "Don Laet", Imp., 3 ans.

Brandon — Clydesdale "Woodbank Agent", Imp., 3 ans.

Saskatchewan

Indian Head — Clydesdale "Muirton Tide", Imp., 3 ans.

Scott — Percheron "Mel Laet 2e", Imp., 2 ans.

Alberta

Leihbridge — Percheron "Chief Laet", Imp., 3 ans.

Lacombe — Clydesdale "Strathore James", Imp., 3 ans.

Colombie-Britannique

Agassiz et district Ladner—Clydesdale "Radiance", d'Indian Head, Adulte.

D'autres détails concernant la disponibilité de ces chevaux pour les propriétaires de juments de race pure dans les diverses parties du Canada, peuvent être obtenus sur demande en s'adressant au Commissaire de l'Industrie Animale, Ottawa, le Zootechnicien du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou le Régisseur de la Ferme expérimentale où se trouve l'étalon.

LE SAC

Publication autorisée par la loi sur l'accès à l'information

Il disait encore avec pitoyable
Tout de même, me
quand donc deviendrez-
gents?

Le petit bleu achevait à
ses couvertures.
capitaine se continuait à
l'autoritaire "surréaliste"
soufflait la lampe et atten
en vain, un calme sommeil

Le rapport venait de fin
sonnait. Les hommes de
de Jean, ayant rompu les
laient comme une volée d
L'adjudant de semaine fe
gistre et adressait quelq
lieutenant avant de s'en
la salle des services. Ceu
qui avaient reçu des lettr
raient sur place ou mont
chambre pour les lire plus

Depuis plusieurs jour
avait supplié ses parents
leur décision et de consen
riage dès son retour, atte
sement leur réponse. Elle
dans sa main! Le jeune
deux lettres, même, pour
Celle de son père, d
écriture sablée balafrait l
celle de l'abbé Cimier, qu
jamais, chaque semaine,
son petit ami des recomm
conseils, avec l'exquise d
lui conféraient son grand
torité de son ministère.

Jean, dans la tranquillité
pièce un moment désertée,
loppe paternelle. Il lut a
pointement qui de phra
devint une surprise douc
qu'il eut achevé, il dem
pleins de larmes, regardan
les arbres jaunissants de la
tier. Des mots, cruellemen
dans son esprit:

Mon cher Jean, tu es
avoue-le, pour songer enco
loyer dès ton retour. Le
j'ai formés te concernant
plus salutaires. Ensuite, s
la solidité des liens qui t
gentille Françoise, tu fe
liberté ce que bon te sen
comprends qu'il t'en cot
durant plusieurs années
onnais-le aussi, tu as s
affirmes que l'arboricultu
pratique Charles Briat sur
Tu ne peux pas savoir com
d'âge, la force, la nécessit
dans ses moindres détails!
demeurons dans la même
vis l'un de l'autre et, la m
je te dis: "Je ne peux p
t'accorder; dans ces con
consentement..." conse
songeant que, certainement
n'a pas eu le temps de l
œuvre.

Ainsi, son père le blâma
n'allait point être celui q
jusqu'à ce jour, jusqu'à la
où il avait ouvert cette
parents et ceux de Fran
concertés et avaient, d'un
cord, décidé que l'on pou
convenients, reculer de pl
le bonheur de leurs enfan
n restait irrévocable.

Il promena son regard
n's bien alignés, sur les pa
sés en colonnes, mi-parti
bleu horizon, qui garniss
sur toute leur longueur
vit rien, les pensées en dés

A quoi bon, prématurer
de cette vie de caserne?
commis une fameuse sott
goise, que pensait-elle, à c

Il songea alors à la le
Cimier. Un grand soulage
La était la consolation
refuge! Son vieil ami sau
prendre, tout apaiser, tou
Que n'avait-il pensé plus
cette bonne lettre! Fièr
déchira l'enveloppe. Le
lui disait:

Les chevaux

ant de ces accouple-
nistère approuvera,
le nom de Juments

nombre de Juments
pour le service à ces
pas la capacité de
le service à \$15.00
à la saillie et \$10.00
s'apercevra que la
(ation), sera accordé
strées et approuvées
les Juments de Pri-
ments métisses sai-
convenables pour la
le même type que
race, jusqu'à ce que
juments à être sai-
atteigne le chiffre

25 juments
50 "
75 "
ans ou
100 "

ganisera des ventes
centres choisies, des
s et bien développés
de Prime et du ser-
ra les frais de trans-
x endroits des ventes,
our conduire celles-ci
es ventes seront éta-
tère, et l'une de ces
les étalons devront
nada pour l'élevage.

SE ILS TROUVE- EN VERTU DE POLITIQUE

e-Ecosse

e "Precedence", Imp.

-Brunswick

cheron "Laeteen",

ébec

rière — Percheron

"P", Imp., adulte.

Belge "Rubix", Imp.,

ntario

—Clydesdale "Win"

mp., adulte.

nitoba

n "Don Laet", Imp.,

esdale "Woodbank

ans.

atchewan

Clydesdale "Muirton

ns.

n "Mel Laet 2e",

berta

heron "Chief Laet",

esdale "Strathore

ans.

-Britannique

Ladner—Clydesdale

Indian Head, Adulte.

concernant la dispo-

vaux pour les proprié-

de race pure dans les

du Canada, peuvent

mande en s'adressant

l'Industrie Animale,

ancien du Dominion,

ale centrale, Ottawa,

la Ferme experimen-

étalon.

NOTRE FEUILLETON LE SACRIFICE D'ANDRÉE

Par ERNEST RICHARD

Publication autorisée par La Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient pren-
dre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs
à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Il disait encore avec pitié:
Tout de même, mes bons amis,
quand donc deviendrez-vous intelli-
gents?

Le petit bleu achevait alors sa prière
sur ses couvertures. L'éloge du
capitaine se continuait en pensée, et
l'autoritaire "surréaliste", satisfait,
soufflait la lampe et attendait, souvent
en vain, un calme sommeil.

Le rapport venait de finir. La soupe
sonnait. Les hommes de la compagnie
de Jean, ayant rompu les rangs, s'égal-
laient comme une volée de passereaux.
L'adjudant de semaine fermait son re-
gistre et adressait quelques mots au
lieutenant avant de s'en retourner à
la salle des services. Ceux des soldats
qui avaient reçu des lettres les parcou-
raient sur place ou montaient dans la
chambre pour les lire plus à l'aise.

Depuis plusieurs jours, Jean, qui
avait supplié ses parents de revenir sur
leur décision et de consentir à son ma-
riage dès son retour, attendait anxieu-
sement leur réponse. Elle était là, enfin,
dans sa main! Le jeune soldat tenait
deux lettres, même, pour lui aussi ché-
rissées. Celle de son père, dont la grande
écriture sabrée balafrait l'enveloppe, et
celle de l'abbé Cimier, qui ne manquait
jamais, chaque semaine, d'adresser à
son petit ami des recommandations, des
conseils, avec l'exquise délicatesse que
lui conférait son grand cœur et l'au-
torité de son ministère.

Jean, dans la tranquillité de la grande
pièce un moment désertée, ouvrit l'enve-
loppe paternelle. Il lut avec un désap-
pointement qui de phrase en phrase
devint une surprise douloureuse. Lors-
qu'il eut achevé, il demeura les yeux
pleins de larmes, regardant sans les voir
les arbres jaunissants de la cour du quar-
tier. Des mots, cruellement, dansaient
dans son esprit:

Mon cher Jean, tu es trop jeune,
avoue-le, pour songer encore à fonder un
foyer dès ton retour. Les projets que
j'ai formés te concernant te seront bien
plus salutaires. Ensuite, si tu as mesuré
la solidité des liens qui t'attachent à la
gentille Françoise, tu feras en toute
liberté ce que bon te semblera. Nous
comprendons qu'il t'en coûte de t'expa-
ter durant plusieurs années. Pourtant,
connais-le aussi, tu as tort quand tu
affirmes que l'arboriculture telle que la
pratique Charles Briat suffit à ton idéal.
Tu ne peux pas savoir comme nous, gens
d'âge, la force, la nécessité du métier su-
dans ses moindres détails! En bref, nous
demeurons dans la même position vis-à-
vis l'un de l'autre et, la mort dans l'âme,
je te dis: "Je ne peux pas, mon petit,
t'accorder, dans ces conditions, mon
consentement..." consolé un peu en
songeant que, certainement, le repentir
n'a pas eu le temps de faire en toi son
œuvre.

Ainsi, son père le blâmait! Son avenir
n'allait point être celui qu'il avait rêvé
jusqu'à ce jour, jusqu'à la minute fatale
où il avait ouvert cette missive. Ses
parents et ceux de Françoise s'étaient
concertés et avaient, d'un commun ac-
cord, décidé que l'on pouvait, sans in-
convénients, reculer de plusieurs années
le bonheur de leurs enfants! Leur déci-
sion restait irrévocable.

Il promena son regard égaré sur les
lits bien alignés, sur les paquets dressés
en colonnes, mi-parties blanches et
bleu horizon, qui garnissaient les murs
sur toute leur longueur. Mais, il ne
vit rien, les pensées en désarroi.

A quoi bon, prématurément, deux ans
de cette vie de caserne? Ah! il avait
commis une fameuse sottise! Et Fran-
çoise, que pensait-elle, à cet instant?

Il songea alors à la lettre de l'abbé
Cimier. Un grand soulagement lui vint.
La lettre était la consolation... La lettre
le refuge! Son vieil ami saurait tout com-
prendre, tout apaiser, tout arranger...
Que n'avait-il pensé plus tôt à l'ouvrir.
Celle bonne lettre! Fiévreusement, il
déchira l'enveloppe: Le curé de Rosny
lui disait:

MON PETIT JEAN.

Excuse-moi d'avoir tardivement ré-
pondu à ta dernière lettre. Je me sen-
tais, avant de t'entretenir de nouveau,
dans la nécessité de me recueillir.

Jean suspendit un instant sa lecture:
Le blâme, il le sentait aussi émaner de
ces feuillets à l'écriture fine et serrée.

Il est des instants où, fautif ou non,
l'on doit être courageux, mon petit Jean,
poursuivait le prêtre, et avec d'autant
plus de mérite et de fermeté que l'on
avait fait un rêve, sinon contraire, du
moins différent d'une proche réalité.

Suivait le récit de l'entretien entre ses
parents et ceux de Françoise, que le
jeune soldat connaissait déjà par la
lettre de son père. L'abbé Cimier con-
cluait:

Il m'est impossible de ne pas adopter
leur commun point de vue, d'abord
parce qu'il est celui de parents croyants,
bons, justes, et qui n'agissent que d'après
la voix de leur cœur, de leur bon sens,
de leur raison; ensuite, parce que si,
selon mes ultimes conseils, il convenait
de me laisser choisir l'instant où je pa-
rlerais de tes projets au père de notre
petite amie, il fallait, à l'égard de tes
parents, agir en toute franchise, selon
la manière d'un bon fils que tu es...
Ce qui advient est regrettable en ce sens
que le chagrin que cette lettre (comme
une autre aussi) va te causer, tu pouvais
l'éviter en écoutant ce que, de tout son
cœur, ton vieil ami, ton vieux curé bien
peiné te conseillait de faire.

Alors, Jean, dressé, agité, pâle à faire
peur, se prit à marcher par la chambre,
la lettre au bout de ses doigts trem-
blants! Ah! on ne cédait pas à
Rosny! Lui non plus...

Décidément, sa droiture native avait
une "paille"... Le démon de l'orgueil
qui possédait cette âme, par bien des
côtés charmants, ne voulait point lâcher
sa proie! Il le sentit, et, comme s'il
souffrait atrocement, appuya ses mains
contre sa poitrine.

L'amour que je porte à Françoise en
est cause, balbutia-t-il. Et elle aussi me
donne tort! Tant pis! Adieu les
projets d'avenir!

De jour en jour la tristesse qu'il mon-
trait, malgré tous ses efforts, surprenait
ses camarades. Tous, en ignorant la
cause et malhabiles à consoler, ne lui
parlaient guère, se contentant d'échan-
ger en sa présence de furtifs regards ap-
toyés. Pourtant, Chartier, un certain
soir qu'il rentrait de la théorie, le trou-
vant seul et en peine lui frappa sur l'é-
paule et lui demanda:

—Enfin, Rosel, me diras-tu ce que tu
peux avoir?

Jean se força vaillamment à rire:

—Moi!

—Bien sûr, toi. Tu n'es pas malade?

—Si j'étais malade je ne ferais pas

l'exercice.

—Non... du moins, je le suppose,

ironisa Chartier.

Il prit un temps:

—Je vois. Ce sont de mauvaises nou-
velles de chez toi.

—Du tout, du tout, répondit Jean,
pour éviter toute inquisition nouvelle
dans son secret.

Mais déjà l'application que mettait
son camarade à l'interroger lui causait
un semblant de soulagement dont Char-
tier, perspicace, se rendit compte. Il
n'est guère possible à quiconque a connu
l'affection et a pris l'habitude de faire
à un autre qui le comprend ses confi-
dences, il n'est guère possible à celui-là
de décider de but en blanc qu'il ne pa-
lera plus, qu'il mourra avec quelque
chose qui l'étouffe... Ah! la main cha-
ritable qui prend la main, la voix calme
et compatissante qui demande: "Où
souffres-tu, toi qui es mon frère?"

Jean retrouva, devant ce garçon intelli-
gent et sincèrement soucieux qui le re-
gardait fixement, un peu de la douceur—
bien différente, il est vrai, bien affai-

blie — qu'il éprouvait, jadis, à ouvrir
son cœur, là-bas, au pays.

Pendant ces jours où, face à lui-même,
il avait remâché sa tristesse, des larmes
s'étaient amassées sous ses paupières, sa
poitrine s'était oppressée d'un poids
constant en instant plus lourd. Lorsque
Chartier lui prit les mains, il n'y tint
plus... Sa gorge serrée ne laissa plus
passer sa voix. Ses yeux brillèrent.

Il voulut dire: Mon vieux...

mon vieux... ne t'occupe pas de moi...

Lucien devina ces mots plus qu'il ne
les comprit.

—Les "vieux" font encore des leurs,
hein? demanda-t-il sans haine appa-
rente, mais les yeux durs.

Jean voyait bien que son interlocu-
teur saisissait cette occasion de renforcer
ses théories subversives, mais le ton
était sans violence. Il ne l'interrompit
point.

—Les balançoires, va! Toujours les
fameuses balançoires! Quand je te le
disais, tu me faisais taire ou tu souriais
ironiquement. Tu y es, pourtant, au-
jourd'hui! Car je serais bien étonné que
tes ennuis ne vinssent pas de là!

Malgré sa soif de s'épancher, Jean ne
tenait plus autant à mettre Chartier au
courant de ses tracas. Ce dernier, en un
résumé de quelques mots, exposa si in-
telligemment l'affaire, lui montra avec
tant de brio qu'il se doutait de ce qui
s'était passé, que le jeune soldat ne put
que constater mélancoliquement:

—Ah! tu as bien deviné, Chartier.
Je blâme tes idées, mais je rends hom-
mage à ta perspicacité... Oui... oui...
voilà en tous points, mon pauvre vieux,
ce qui se présente... Et pour la pre-
mière fois de ma vie je me sens presque
sacrilège. Je me dresse contre l'autorité
de mon père. Et je souffre, si tu savais
ce que je souffre!

Chartier demeura muet, le laissant
repandre un peu de calme. Jean ajouta:

—Pardon de ce que je vais te dire, à
toi qui as pitié parce que j'ai mal! Tu
n'étais pas précisément le confident
qu'appelait mon état d'âme. Non pas
que je n'apprécie pas ce qu'il y a aussi
d'excellent en toi quand tu veux le lais-
ser voir... mais j'ai tellement l'air, en
cet instant, de te donner des armes!

Enfin, que veux-tu, je...

—Où... Tu n'as pas le choix, acheva
son camarade, sarcastique.

Et, amer, il acheva:

—Merci. On ne peut te nier la fran-
chise.

Il lui mit une fois encore sa main sur
l'épaule, la serra d'une pression lente,
et avec une étrange douceur que Jean
ne lui eût point soupçonnée il expliqua:

—Tu te trompes. Tu me connais mal
pour la raison que tu n'as pas voulu me
connaître. Exactement, tu étais buté
dans tes idées comme je suis ferme dans
les miennes. Eh quoi! l'expérience ne
me donne-t-elle pas raison? Reconnais-
le: les parents ne sont-ils pas des tyrans?
Vois comme les tiens te récompensent

JEUNES MAMANS

Ne faites pas
d'expériences
avec les
rhumes de vos
enfants...
Employez ce
traitement externe
qui a fait ses preu-
ves. Pas de drogues!
Frottez la gorge et
la poitrine avec du

VICKS
VAPORUB

DEMONTE PAR 2 GENERATIONS



de vingt ans d'affection et de respect!
Ils te déclarent, dès ta première velléité
de personnalité: "Tu continueras à
faire ainsi que tu as fait déjà! Tu t'in-
clineras sous notre volonté — sous-en-
tendu: qu'elle soit juste ou inique!
Et je suis certain, tant tu es bien dressé,
qu'au fond de toi-même, sous ta belle
révolte, tu leur trouves des circonstances
atténuantes... Autrement, tu ferais
bon marché de ta tempête sous un
crâne! Faut-il que le poison de la passi-
vité qu'ils t'ont inoculé soit de bonne
composition!

Il prévoyait, tout en parlant, la réac-
tion de Jean Rosel. Il lança d'un ton
mordant:

(à suivre)

GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Bro-
derie et à la musique, contenant les modèles les
plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques,
dernières créations musicales et théâtrales;
aussi diverses attractions.

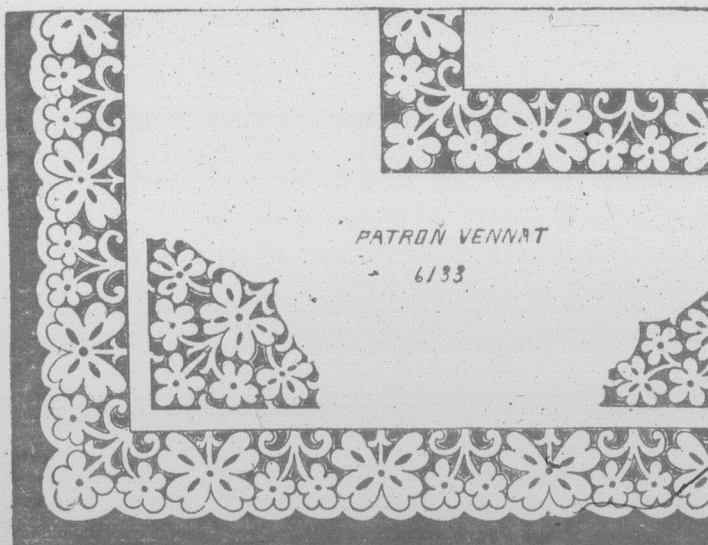
Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois
pendant un an, sur réception de 12c pour payer
les frais de poste. Ecrivez à:

RAOUL VENNAT
3770-3772 ST-DENIS
MONTREAL

OXYMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus de-
vrait être essayé dans toutes les familles. Remède
sûr contre les rhumes, bronchites, coqueluche,
etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre
pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

La broderie est un agréable passe-temps.



PATRON VENNAT
6133

No 6133.—Superbe modèle de grande nappe à dîner en Broderie Colbert, dernière nouveauté!
Patron à tracer coin et côté 35c, centre 20c. Peindre à l'aquarelle coin et côté 75c, centre 50c. Au fer chaud com-
plète 2 x 2 1/2 verges \$1.25.

Étampé sur toile naturelle ou meilleur coton fin toile Wabasso 2 x 2 1/2 verges \$4.25, 2 x 3 verges
\$4.75. Sur pure toile Irlandaise blanche 2 x 2 1/2 verges suivant qualité \$5.25 ou \$7.00, 2 x 3 verges \$7.25
ou \$9.00. Coton M.F.A. meilleure marque française pour la broderie \$2.25.

Catalogue de Broderie 20c. Album de Layette 15c.

Abonnez-vous à Notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement l'abonnement
par an.

BULLETIN DE LA FERME, Casier 159, St-Roch, Québec.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 55)

PENSEZ A VOTRE AVENIR

HOMMES, Garçons.—Attention! Venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de \$25 à \$35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires.

COLLÈGE DES BARBIERS DE QUÉBEC. Entr. 874 St-Vallier, Québec.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé, frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 2, Montréal. Nos 3 à 14 inc. x 56 D.

NOUS AVONS-BESOIN DE FEMMES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Écrivez à Ontario Neckwear Company, Dépt. 124, Toronto, 8, Ont. Nos 6, 7, 8, 9, x 501 M.P.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permettra de réaliser 100% de commission. Écrivez aujourd'hui pour échantillon gratuit et détails. Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, 8, Ont. Nos 6, 7, 8, 9, x 501 M.P.

Position demandée

JEUNE HOMME ayant 5 ans d'expérience, possédant permis et certificat, désire position dans une boulangerie. Pour tenir bonne référence George Gagnon, Lourdes, Cte Mégantic, P.Q. No 6. 45.

On demande à acheter

DEMANDE. Incubateur 6,000 œufs, aussi plusieurs incubateurs à 500 œufs et plus. Donnez description complète et prix dans première lettre à Ingall's Poultry Farm, Daysville, Qué. Nos 5, 6, P05.

MOTEUR A ESSENCE DEMANDE A.C.V. Description complète, prix, première lettre. Ingall's Poultry Farm, Daysville, Qué. Nos 5, 6, P04.

DEMANDE A ACHETER. Le Malheur d'un barillet à beurre "simplex No 9" franc fonte, et aussi intéressé pour un malheur neuf ou peu usagé. Écrivez à Léon Thériault, Isle Verte, Cte Témiscoumouts. No 6—P27.

DIVERS

Grande Occasion

15 pgs de Jolis coupons imprimés pour faire des robes pour \$2.85. Aussi linges de seconde main tel que robes, 35 sous, pantalons pour hommes, 50c, manteaux pour faire \$1.25, paletots de printemps pour hommes \$1.25, manteaux de printemps pour dames \$1.25, 60 sous, 15c, chapeaux pour hommes, 50c, Laines de saleté new pat. 50c la douzaine.

Argent demandé dans chaque paroisse. Très peu de capital requis. Demandez prix en gros. Fecteau & Frère, St-Zacharie, Beauce. Nos 6, 7, 8, 9, x 52.

ARGENT A PRETER. Cultivateurs! Empruntez à 5% capital, remboursable selon vos revenus. Avez aussi des acheteurs. "Crédit Immobilier" 35, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Nos 50—J. N. O., X05.

A VENDRE. foin, grain, et paille par quantité de charrs. Satisfaction garantie. J.-E. Fontaine, St-Guilhaume, Cte Yamaska, P.Q. Nos 37, 38, 39, 40, x82.

TOUT HOMME qui a eu une maladie des voies urinaires, et qui ne sent plus l'urine, si bien qu'il n'a pas pu se marier, si longtemps qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé: "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage, envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Écrire à l'Institut de Prophylaxie, 3140 rue Hutchison, Montréal. Nos 50—J. N. O., X291.

AYEZ TOUJOURS SOUS LA MAIN.—Un de nos carnets d'aiguilles et boutons. Carnet contenant un assortiment de 50 aiguilles à coudre, 15 à broder et 15 à repasser, 15c, carnet de 20 aiguilles à coudre et neuf à repasser, 08c, franco. Commandez sans délai à Comptoir National, 160 rue Marie-de-l'Incarnation, Québec. D.H.—J. N. O.

GRATUIT.—Demandez notre catalogue No 9, contenant liste titres livres toutes sortes, romans d'amour, d'aventure, sciences occultes, chansons, monologues, tours, magies, cartes, etc. Mme A. Hartman, Case Postale, 66, Station E., Montréal, P. Qué. Nos 6-7—P57.

ROUET \$6.95

Complet livré chez vous. Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. Comptoir National, 160 rue Marie-de-l'Incarnation, Québec. J. N. O.

Une Nouveauté, Mesdames!

Cette jolie Chânette, 18 pouces de longueur, artistiquement ouvragée, finie Rodium, garantie absolument intemporelle, avec pendentifs de Veritable Cristal de Roche, exactement comme l'illustration, ajoutera à l'apparence de toute dame de bon goût. Elle vous sera livrée avec un paquet de jolies Retenues de Soie Veritable pour travail de fantaisie, sur réception de 45c, poste payée partout. Satisfaction garantie. Commandez aujourd'hui.

THE SILK SHOP.

Dept. B. Boischatel, P. Q.

Ferme Arnoldswood

Exposition de plus de 40 têtes. Le plus beau groupe de chevaux gagnants de l'Exposition Royale, Toronto, figurant 12 fois sur la liste des champions, comme suit:

Étalons Belges.—Grand Champion, Champion senior, Champion junior réservé.
Percherons.—Étalon champion, importé de France et engendré par un étalon importé. Jument championne junior et jument Championne junior réservée.

Étalons canadiens.—Grand Champion, grand Champion réserve, Champion senior et Champion senior réserve.
Juments canadiennes.—Championne junior, et grande Championne réserve.

Outre ces titres de championnat phénoménaux, nos chevaux ont remporté le plus grand nombre de premiers et de deuxième prix dans les classes individuelles.

Nous offrons actuellement plus de cent étalons et juments enregistrés de races Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, Standardbred et Hackneys. La majorité des étalons sont qualifiés pour les primes fédérale et provinciale pour Québec, Ontario et les Maritimes. Quelques étalons ont leur marché, disponibles. Faites venir notre liste donnant détails sur ces occasions splendides.

Chevaux de Commerce.—Sont aussi offerts, chevaux de traits, d'ouvrage général et de voiture. Demandez l'avantage de vous coter nos prix, comprenant livraison à votre station pour n'importe quel type de cheval vous désirez—soit par unité ou par lot de wagon.

ARNOLDSWOOD FARMS. Greenville, Qué. Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, x 501 M.P. GILBERT E. ARNOLD, Prop.

Devenez detective

HOMMES ET JEUNES GENS. Apprenez la profession de detective. Occasions de voyages. Bons salaires, profession honorable. Chances de récompenses. Informations confidentielles. Adressez à Maurice Julien, B. P. 42, St-Roch, Québec.

Réparons Clippers

MERCI AUX MILLIERS DE CLIENTS de l'an dernier. J'ai eu cette année les lames de clippers pour "chevaux et bêtes à cornes" sur nouvelles machines automatiques. Ouvrage parfait et garanti 0.35 sous le set. Continuez à expédier par maille à R. H. Janelle, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q. Nos 50 à 62—P24.

AIGUISONS LES LAMES DE CLIPPERS.—Avantageux de nous envoyer toutes les lames de tondeuses. Nous aiguisons sur "Machine-Automatique" avec ouvrage et satisfaction garantis. Faisons l'essai des lames avant l'envoi. Prix \$0.20 cte vendons tout accessoire de clipper.
W. FONTAINE, PIERREVILLE, QUÉ. 50 à 60 inc.—P05.

CLIPPERS TONDEUSES: Lames aiguisées sur machines automatiques spéciales, ouvrage parfait, garanti, 25c set. Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, Qué. Nos 6, 7, 8, 9, P33.

Animaux à Vendre

A VENDRE magnifiques chiens Terreneuve pur sang âgés de six semaines. S'adresser à J.-R. Carreau, Marieville, Cte Rouville, P. Q. No 6 P54.

Commentaires de la coopérative

(Suite de la page 60)

PORCS ABATTUS

Montréal: Demande active; marché ferme avec une légère hausse dans les prix.

Québec: La forte augmentation dans les arrivages a occasionné une forte pression de venté. Ce marché a été faible et nous avons eu à noter une baisse d'environ 1/4c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal: Marché plutôt faible et tendance à la baisse. En prévision d'augmentation considérable dans les arrivages sous peu les achats ne se font que pour besoins immédiats seulement.

Québec: Marché stationnaire, mais l'on ne rapporte aucun changement dans les prix.

Prix de dernière heure

5 février 1935

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé... 24 1/4 à 24 3/4
Fromage... 11c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

Patates Québec No 1... 50 à 55.
LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, —P. Qué.

Laine blanche non lavée... 11c F.A.B.
Laine blanche lavée... 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée... 20c la lb.
Laine lavée... 27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts... \$5 70
Patente Hungarian, 98 lbs... 2 50
1ère patente, Manitoba, quarts... 5 30
98 lbs... 2 30
Forte à levains, quarts... 5 20
98 lbs... 2 25
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs... 2 30
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs... 2 20
Farine à engrais 1ère qualité... 1 75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Africain... 0 95
Avoine alimentation No 1... 50
recrifiée... 52 1/2
Avoine No 2 C.W. recrifiée... 60
Blé d'engrais, 98 lbs... 1 45
Orge d'alimentation... 70
Sarrasin d'alimentation... 85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros... \$3 00
Farine de viande, fine, 50%... 3 00
Farine de viande, fine, 60%... 3 50
Os broyés, gros ou fin... 2 35
Farine de poisson... 3 00
Farine de Luzerne... 2 00
Ecaillés d'huîtres, volailles... 80
Ecaillés d'huîtres, poussins... 80
Gravier, gros ou fin... 1 25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs... 1 00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs... 1 10
Lait écrémé en poudre... 9 00
Huile de foie de morue... 85
1 gallon... 85
Moulée pour la ponte... 2 35
Moulée pour poussins... 2 60
Moulée pour croissance... 2 45
Grains mélangés pour poules 2 10 à 2 30
Grains broyés fins, poussins... 2 45
gros, poulets... 2 40

DIVERS

Le mijot...
Pois à soupe... \$1 85 à \$2 00
Fèves blanches, (triées)... 1 90
(triées Prime)... 1 85
(triées yeux jaunes)... 2 50

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN.
143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boeufs salées .05c la lb.
Peaux de Boeufs fraîches .05c la lb.
15 à 50 moins 2 lbs. chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 15 à 50 moins 2 lbs. pour des peaux de 50 lbs. net, sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .50c chaque.

Peaux de Veaux Décaons de campagne à .35c chacune.

Peaux de chevaux de bonne qualité \$1.50, sans crin et queue .15c de moins.

Crin de Cheval queue à .20c la lb.
Crin de Cheval crinière à .06c la lb.
Crin de Vache à .05c la lb.

Peaux de Moutons de Décembre .40c chacune.
Peaux de moutons sans laine 5c chac.

Prix garantis du 14 au 26 janvier 1935.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé... \$1 35
Gru... 1 10
Gru Blanc (Middlings)... 1 10
Blé d'Inde moulu... 1 80
Moulée d'Avoine, fine... 1 60
Moulée d'Orge, fine... 1 45
Tourteaux de lin... 2 00
Gruan d'avoine, jute 80 lbs... 2 75
" " coton 80 lbs... 2 80
Drèches brasserie séchées... 1 40
Molassine... 2 50
Moulée à veaux... 3 20
Moulée à vaches 18%... 2 00
" " 24%... 2 25
Foin la tonne... 16 00
Paille la tonne... 11 00
Pot Barley... 2 75
Pearl Barley... 3 75

Sucre (Sacs 100 lbs)... \$5 50
Granulé, No 1, sac coton... 5 20
Cassonade, No 1... 5 10
Cassonade, No 2... 5 10
Cassonade, No 3... 5 00
Mélasse (Barbades):
No 1, barils 25 gals, le gal... \$ 60
Sel... Le sac
Sel fin, sac 140 lbs... \$1 40
Gros sel, sac de 140 lbs... \$2 60
Saindoux:
En saux 20 lbs... \$2 60

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 more. (200 lbs au baril)... \$42 00
40 x 50 more. (200 lbs au baril)... 41 00
50 x 60 more. (200 lbs au baril)... 40 00
60 x 70 more. (200 lbs au baril)... 39 00
Clear fat:
25 x 35 more. (200 lbs au baril)... \$39 00
Canadier Short Cut, gras et maigre... 28 00

COMPARAISON DES PRIX

	5 fév. 1935	8 fév. 1934	9 fév. 1933	11 fév. 1932	5 fév. 1925
Beurre No 1, Past.	23 1/4	16 1/4	18 1/4	18 1/4	33
Œufs Frais	25	29	24	24	76
Veaux de lait vivants	08	07 1/4	08 1/2	08	11
Bouillons vivants choix	08 1/2	08 1/2	06 1/4	06 1/4	06 1/2
Agneaux	06	06	06 1/4	06 1/4	13
Porcs vivants	8 75	9 75	3 85	5 00	12 25
Poulets abattus engraisés au lait	25	26	30	30	35

Fruits et légumes

à Montréal

Durant la semaine finissant le premier février, il est entré 179 wagons de fruits et légumes à Montréal dont: 10 de pommes, provenant d'Ontario et de Nouvelle-Ecosse; 87 de pommes de terre, venant du Nouveau-Brunswick;

7 d'oignons de l'Ontario; 16 de fruits assortis; 21 de légumes assortis; 6 de bananes et 32 d'autres fruits. Les arrivages s'élèvent à cinq wagons de plus que la semaine précédente.

Les pommes de terre sont cotées comme suit: I. P.-Edouard, M. Verte, 90 lbs, No 1, 60 à 65c; 80 lbs, 55 à 60 cts. N.-B., No 1, 80 lbs, 48 à 50c.; Québec Blanchés, No 1, 45 à 47c.

La Coop

Fournit

Sema

BEURRE

Le marché au beurre est ferme; une autre avante dans les prix. A la dernière heure le 4 février, les ventes d'un pasteurisé à 24 1/4c la livre.

ŒUF

Avec une demande et suffisante pour les vages des derniers jours, quelque peu raffermi. 1c à 2c la douzaine dans les prix de cer

POULES VIV

Grasses et p

Les arrivages ont considérables que la dente, mais avec une les prix restent fermes

VOLAILLES A

La demande a été quille, mais avec des restreints, l'offre a été nature à maintenir les

ANIMAUX V

ARRIVAGES à la P...undi, le 4 février, 19...veaux, 842; porcs, 15

BÉTAIL

Les ventes se faisaient et les acheteurs ne se posés à prendre les quaiant de poids. Les se sont vendus à une prix, pendant qu'il fut tenir les prix sur les au tiquement le même r huit jours. Les meil bouillons ont été fait la livre pendant que le s'échelonnaient de 2 1/2 La demande pour les v bonne; elles se payaien pour les sujets de bo que celles qui étaient mise en conserve allaient la livre. Les taureau ment à prix satisfaisant générale de ce marché rable et nous pensons q présentes ont chance de pendant quelque temps

VEAUX

Peu de changements la demande, grâce aux l

PRIX de REMISE

POULETS A

(Sélection

Spécial—6 lbs. et plus.
A—6 lbs. et plus...
A—5 lbs. à 6 lbs...
B—6 lbs. et plus...
B—5 lbs. à 6 lbs...
B—4 lbs. à 5 lbs...
C—6 lbs. et plus...
C—5 lbs. à 6 lbs...

PORCS AB

No 1, 90 à 140 lbs...
No 2, 140 à 175 lbs...
No 3, 175 à 225 lbs...

Veaux abattus engr

Bon...
Moyen...
Commun...

Agneaux ab

No 1, 35 à 45 lbs...
No 2, 30 à 35 lbs...
No 3, 25 à 30 lbs...

MOUTONS A

No 1...
No 2...
No 3...

Nous ne recevons p...
Voir plus b...
Nous compt...

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 30 janvier au 6 février

BEURRE FRAIS

Le marché au beurre s'est continué ferme; une autre avance a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 4 février, les ventes au gros pour le numéro un pasteurisé variaient de 24½¢ à 24½¢ la livre.

ŒUFS

Avec une demande un peu plus active et suffisante pour absorber les arrivages des derniers jours, ce marché s'est quelque peu raffermi et une avance de 1¢ à 2¢ la douzaine a été enregistrée dans les prix de certaines catégories.

POULES VIVANTES

Grasses et pesantes

Les arrivages ont été un peu plus considérables que la semaine précédente, mais avec une demande active, les prix restent fermes au niveau actuel.

VOLAILLES ABATTUES

La demande a été un peu plus tranquille, mais avec des arrivages plutôt restreints, l'offre a été limitée et de nature à maintenir les prix stables.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 4 février, 1935: Bétail, 981; veaux, 842; porcs, 1519; moutons, 153

BÉTAIL

Les ventes se faisaient très lentement et les acheteurs ne semblaient pas disposés à prendre les sujets qui manquaient de poids. Les bons bouvillons se sont vendus à une légère avance de prix, pendant qu'il fut possible de maintenir les prix sur les autres classes à pratiquement le même niveau qu'il y a huit jours. Les meilleures ventes de bouvillons ont été faites de 5½¢ à 6¢ la livre pendant que les autres qualités s'échelonnaient de 2½¢ à 4½¢ la livre. La demande pour les vaches était assez bonne; elles se payaient de 1½¢ à 3½¢ pour les sujets de boucherie, pendant que celles qui étaient destinées à la mise en conserve allaient de 1½¢ à 1½¢ la livre. Les taureaux se vendent également à prix satisfaisants. L'apparence générale de ce marché est plutôt favorable et nous pensons que les conditions présentes ont chance de rester les mêmes pendant quelque temps.

VEAUX

Peu de changements dans les prix; la demande, grâce aux faibles arrivages,

a été active. La plupart des ventes se sont faites de 7¢ à 8¢ la livre pour les bons sujets pendant que les moins bons veaux de lait se vendaient aux alentours de 5¢. Il semble bien que les prix pourront se maintenir fermes au cours de cette semaine. Mais naturellement il faut tenir compte du fait que les arrivages de veaux abattus augmentent et leur qualité laissant généralement à désirer n'est pas de nature à permettre que les prix se maintiennent. Les veaux de champs allaient de 2½¢ à 3½¢ la livre. Nous encourageons fortement les cultivateurs à faire autant de veaux de lait que possible. La différence entre les prix payés pour les veaux de lait et ceux payés pour les veaux de champs est plus que suffisante pour induire les gens à abandonner la pratique, trop générale chez nous, de faire des veaux de champs.

MOUTONS, AGNEAUX

Il y avait à peine suffisamment de sujets pour intéresser les acheteurs et les agneaux qui étaient offerts en vente étaient de qualité tout à fait inférieure. Les prix payés sur notre marché ne sont pas représentatifs de ce qu'ils auraient été si nous avions eu des agneaux de qualité choisis. Les ventes se sont faites de 5¢ à 6¢ la livre. Les moutons rapportaient de 2¢ pour les communs à 3½¢ pour quelques-uns des meilleurs sujets. Nous nous attendons à peu de changements ici.

PORCS

Le marché est excessivement instable et nous croyons que nous sommes probablement à la veille de voir le prix fléchir pour retourner à un niveau plus en rapport avec les prix qui sont payés pour les autres animaux vivants. Cette tendance s'affirme ce matin sur les marchés de l'Ouest; nous avons encore ce matin réussi à maintenir le prix à 8½¢ la livre pour les bœufs, mais nous serions surpris de voir ce prix rester là pour le reste de la semaine. Il est heureux que nous n'ayons eu qu'une quinzaine de cents porcs sur notre marché aujourd'hui, car la baisse nous eût été imposée dès l'ouverture du marché ce matin. Les prix en cours sur les marchés d'exportation ne sont pas suffisants pour que nous puissions maintenir les nôtres au point où ils sont rendus et le commerce de détail semble ne pouvoir absorber que des quantités très limitées de porcs aux prix actuels, ce qui explique la tendance de plus en plus marquée vers la baisse. Les truies se vendaient bien et allaient de 6¢ à 6½¢ la livre.

(Suite à la page 59)

Le thé vert du Japon par excellence

"SALADA"

THÉ DU JAPON

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 2 FÉVRIER 1935

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 29 JANV. 1935 INCLUSIVEMENT

BEURRE FRAIS

No 1, pasteurisé.....	23½¢
No 1, non pasteurisé.....	23½¢
No 2.....	22½¢

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre

POULETS VIVANTS

Spécial—6 lbs et plus.....	19c	la lb.
A—5½ lbs et plus.....	17c	"
B—4½ lbs à 5½ lbs.....	14c	"
C—3½ lbs à 4½ lbs.....	11c	"

POULES ABATTUES SÉLECTIONNÉES

Spécial, 5 lbs et plus.....	20c
A—5 lbs et plus.....	19c
A—4 lbs à 5 lbs.....	18c
A—3 lbs à 4 lbs.....	17c
B—5 lbs et plus.....	18c
B—4 lbs à 5 lbs.....	16c
B—3 lbs à 4 lbs.....	15c
C—5 lbs et plus.....	14c
C—4 lbs à 5 lbs.....	13c
C—3 lbs à 4 lbs.....	12c
D.....	11c
Coqs.....	13c

POULETS ABATTUS

Sélectionnés

Spécial, 6 lbs et plus.....	25c
A—6 lbs et plus.....	24c
A—5 lbs à 6 lbs.....	23c
B—6 lbs et plus.....	21c
B—5 lbs à 6 lbs.....	20c
B—4 lbs à 5 lbs.....	19c
C—6 lbs et plus.....	18c
C—5 lbs à 6 lbs.....	17c
C—4 lbs à 5 lbs.....	16c
C—3 lbs à 4 lbs.....	15c
D.....	14c

POULES VIVANTES

A.....	19c	la lb.
B.....	16c	"
C.....	14c	"
Coqs.....	11c	"

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial, 6 lbs et plus.....	27c
A—6 lbs et plus.....	25c
A—5 lbs à 6 lbs.....	24c
B—6 lbs et plus.....	23c
B—5 lbs à 6 lbs.....	22c
B—4 lbs à 5 lbs.....	20c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs 9c la lb.

DINDES ABATTUES

A.....	21c	la lb.
B.....	19c	"
C.....	16c	"
D.....	14c	"

OIES ABATTUES

A.....	13c	la lb.
B.....	12c	"
C.....	9c	"

ŒUFS

A—Gros.....	27c	Doz.
A—Moyens.....	24c	"
A—Poulettes.....	23c	"
B.....	21c	"
C.....	18c	"
Pigeons vivants, le couple.....	20c	

PORCS ABATTUS

No 1.....	12c	la lb.
No 2.....	11c	"
No 3.....	10c	"

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bon.....	10½c	la lb.
Moyen.....	9½c	"
Commun.....	8½c	"

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 4 fév. 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs

Porcs à bacon (Select).....	190 à 230 lbs.
	\$8.75

Prime de \$1.00

Porc à bacon.....	180 à 230 lbs.
	\$8.75

Porc à boucherie.....	160 à 240 lbs.
	\$8.25

Porcs légers et à engrais.....	120 à 160 lbs.
	\$8.25

Porcs lourds.....	240 à 270 lbs.
	\$8.25

Extra lourds.....	270 lbs ou plus
	\$7.75

Truies.....	\$6.00 à \$6.75
-------------	-----------------

Vaches

Choix.....	3c à 3½c/lb.
Bonne.....	2½c à 3c "
Moyenne.....	2¼c à 2½c "
Commune.....	1½c à 1¾c "
Très commune.....	1c à 1½c "

Veaux de lait

Choix.....	7½c à 8c lb.
Bon.....	7c à 7½c "
Moyen.....	6c à 6½c "
Commun.....	5c à 5½c "

Veaux de champs

Bon.....	2½c à 3c lb.
Commun.....	2¼c à 2½c "

Agneaux

Bon.....	6c à 6½c lb.
Commun.....	4c à 4½c "
Pesants.....	5c à 5½c "

Moutons

Bon.....	2c à 2½c lb.
Commun.....	1½c à 2c "

Bouvillons

Choix.....	5½c à 6c lb.
Bon.....	4½c à 4¾c "
Moyen.....	3¾c à 4c "
Commun.....	2½c à 3c "
Commun (légers).....	2c à 2½c "

Taureaux

Choix.....	2½c à 3c "
Bon.....	2c à 2½c "
Moyenne.....	1½c à 2c "
Commune.....	1¼c à 1½c "
Très commune.....	1c à 1¼c "

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial—6 lbs. et plus.....	22c
A—6 lbs. et plus.....	20c
A—5 lbs. à 6 lbs.....	19c
B—6 lbs. et plus.....	18c
B—5 lbs. à 6 lbs.....	17c
B—4 lbs. à 5 lbs.....	15c
C—6 lbs. et plus.....	15c
C—5 lbs. à 6 lbs.....	13c

PORCS ABATTUS

No 1, 90 à 140 lbs.....	11 c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.....	10½c "
No 3, 175 à 225 lbs.....	10c "

Veaux abattus engraisés au lait

Bon.....	11½c la lb.
Moyen.....	10½c "
Commun.....	9c "

Agneaux abattus

No 1, 35 à 45 lbs.....	11c la lb.
No 2, 30 à 35 lbs.....	10c "
No 3, 25 à 39 lbs.....	9c "

MOUTONS ABATTUS

No 1.....	5c la lb.
No 2.....	4c "
No 3.....	3c "

ŒUFS

A gros.....	25c doz.
A moyen.....	23c "
A poulettes.....	21c "
B.....	19c "
C.....	18c "

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial—6 lbs et plus.....	24c la lb.
A—6 lbs et plus.....	22c la lb.
A—5 lbs à 6 lbs.....	20c la lb.
B—6 lbs et plus.....	18c la lb.
B—5 lbs à 6 lbs.....	16c la lb.
B—4 lbs à 5 lbs.....	15c la lb.

POULES ABATTUES

Sélectionnées

Spécial—5 lbs et plus.....	15c la lb.
A—5 lbs et plus.....	14c la lb.
A—4 lbs à 5 lbs.....	13c la lb.
A—3 lbs à 4 lbs.....	12c la lb.
B—5 lbs et plus.....	13c la lb.
B—4 lbs à 5 lbs.....	11c la lb.
B—3 lbs à 4 lbs.....	10c la lb.
C—5 lbs et plus.....	10c la lb.
C—4 lbs à 5 lbs.....	9c la lb.
C—3 lbs à 4 lbs.....	8c la lb.
D.....	8c la lb.
Coqs.....	9c la lb.

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Nous comptons que les intéressés voudront bien en prendre note.

re

K VERTES
VIDE GODIN.

Québec.

F.O.B. Québec et
vées. Peaux avec
sel payées sui-s. 05c la lb.
es. 05c la lb.
aque peau.
es les peaux de
ux de 50 lbs. net,graisés, enlevées
pièce 150c chaque.
us de campagne àde bonne qualité
né. 15c de moins.
à 20c la lb.
re à 06c la lb.
la lb.de Décembre 40c
ans laine 5c chac.
au 26 janvier 1935.aison ou
e-cour

MENTAIRES

\$1.35
1.10
1.10
1.80
1.60
1.45
2.00
2.75
2.80
2.50
1.40
2.50
3.20
2.00
2.25
16.00
11.00
2.75
3.75

\$5.50
5.20
5.10
5.00

\$.60
Le sac
\$1.40

O SALÉ

os au baril)...	\$42.00
os au baril)...	41.00
os au baril)...	40.00
os au baril)...	39.00

bs au baril)...	\$39.00
gras et maigre.	28.00

RIX

11 fév.	5 fév.
1932	1925
18½	33
24	76
08	11
16½	06½
06½	13
5 00	12.25
30	35

Ontario; 16 de fruits
égumes assortis; 6 de
autres fruits. Les arri-
à cinq wagons de plus
écédente.

de terre sont cotées
P. Edouard, M. Verte,
65c; 80 lbs, 55 à 60 cts.,
lbs, 48 à 50c.; Québec
45 à 47c.

Non délivrance---(Rétention du placenta)

Quoi qu'on en dise, on ne connaît pas exactement la cause de la rétention du placenta, ou non-délivrance. Normalement, le rejet des enveloppes se fait dans les quelques heures qui suivent le vêlage.

La non-délivrance est une complication fréquente de l'avortement. Toutefois, il est bon de rappeler que la rétention du placenta se rencontre dans les troupeaux où il n'y a pas d'avortement.

L'infection de l'utérus semble jouer un rôle prépondérant dans la genèse de cette maladie. On comprend alors que la prévention de l'accident réside surtout dans l'asepsie de l'utérus, et qu'en conséquence il ne faut jamais faire saillir une vache présentant un écoulement vaginal, signe certain de l'infection utérine.

Quoi qu'il en soit des théories sur la cause de la non-délivrance, quand on étudie ce qui doit se passer normalement après le vêlage, on constate que l'expulsion des membranes fœtales dépend, d'une part, de la contraction de l'utérus, qui a pour effet de diminuer l'irrigation sanguine et de produire une diminution de surface où se fait l'implantation des cotylédons, et d'autre part, d'une diminution de pression à l'intérieur des enveloppes, pression qui, durant la gestation assurait le maintien du contact intime des enveloppes avec l'utérus. Ainsi donc, tout facteur qui empêche une rapide contraction de l'utérus dans les quelques heures qui suivent l'expulsion du fœtus, favorise la rétention du placenta.

Et quels sont ces facteurs? L'épuisement de l'utérus qui suit un vêlage long et laborieux, la faiblesse générale, la conséquence du de la maladie ou d'une mauvaise nutrition, la fièvre typhoïde, l'infection utérine produisant une abondance de liquide dans l'utérus, le vêlage prématuré, après lequel la circulation sanguine continue à être abondante dans la matrice.

Ainsi, chaque fois que ces conditions se présentent, après le vêlage, il faut se hâter d'intervenir. Il est sûr que les moyens employés par les éleveurs; préparer la vache au vêlage par une bonne alimentation, et après la tenir chaudement, confortablement, lui donner de l'eau chaude à boire, ont quelques mérites, mais ils sont impuissants à produire, ou plutôt à favoriser la contraction utérine. En l'occurrence, il n'y a qu'un moyen d'intervenir: c'est de faire, dans les quelques minutes qui suivent le vêlage, une injection hypodermique de pituitrine, 3 à 7 cc, suivie d'une injection intramusculaire d'extrait liquide d'ergot, 1 cc, qui produiront une contraction vigoureuse et prolongée de l'utérus, et favoriseront l'expulsion du placenta.

Comme tout éleveur le sait, l'accident de la non-délivrance se manifeste par la présence d'une partie des enveloppes entre les lèvres de la vache, quelquefois elles apparaissent au dehors quelquefois que la vache est couchée.

En ce qui regarde le traitement, les opinions se partagent. Certains recommandent la délivrance manuelle (Fé, 17). D'autres recommandent les injections médicamenteuses dans l'utérus. Il est certain que l'enlèvement du placenta à la main présente des dangers: l'extrusion du délivre laisse une large surface dépourvue de muqueuse, exposée à l'infection. Cette dernière peut pénétrer dans le sang et produire de la septicémie, de la pneumonie, etc.

L'extirpation, qui est une opération délicate, demande beaucoup de jugement de la part du vétérinaire. Il est des cas qui demandent à être traités par un pas endommager l'utérus. L'enlèvement sera fait à la main quand il n'y aura pas trop d'adhérence. Les parti-

sans de la non-intervention invoquent surtout le fait que la main introduit dans l'utérus des germes qui n'y pénétreraient pas sans cette intervention. On peut remédier à cet inconvénient en prenant les précautions suivantes: laver soigneusement les environs des organes reproducteurs, ainsi que la queue, avec une solution antiseptique, comme le lysol ou la créoline à 1%. On injectera ensuite dans le vagin un gallon d'eau bouillie, tiède, contenant une cuillerée à soupe de solution de Lugol. Enfin, la main et le bras seront lavés et désinfectés avec la même solution.

Il ne faut pas oublier que les experts opposés à la délivrance manuelle sont obligés d'intervenir manuellement pour déposer les préparations destinées à empêcher la putréfaction des enveloppes. Ces préparations sont composées, pour la plupart, d'iodeforme, de sous-nitrate de bismuth, d'acide borique dans de l'huile minérale. Elles sont injectées dans l'utérus tous les 6 jours. Quand on fait ces injections il est très important d'empêcher le col de la matrice de se refermer. Il ne se refermera pas si une portion du délivre sort de l'utérus par le col. Ce point est très important, car, si le col se ferme, le délivre emprisonné se putréfie fatalement, et le pus ne peut se drainer.

Quand le vétérinaire décide d'intervenir manuellement, il ne doit pas tarder, autrement, le col se resserre et il devient difficile d'introduire la main. Avant l'opération, on injecte dans l'utérus un gallon d'eau bouillie, contenant une cuillerée à soupe de solution de Lugol. On peut injecter une solution de permanganate de potasse à 1 pour mille ou l'hypochlorite de soude à 1%.

Avant de faire l'injection, on prendra les précautions indiquées pour empêcher l'introduction de l'infection dans l'utérus. Pour faire l'injection, on se sert d'un entonnoir et d'un tube en caoutchouc d'environ 1/4 de pouce de diamètre et de 4 à 5 pieds de long. Le cathéter ou tube en caoutchouc préalablement stérilisé par l'ébullition est porté avec la main dans l'utérus. La main étant retirée en laissant le tube, on fait l'injection en se servant, soit d'un entonnoir, soit d'une seringue en métal, d'une capacité de 2 onces. Cette technique est exactement celle que l'on suit quand on traite la non-délivrance par des injections d'iodeforme et d'huile minérale.

Durant les jours qui suivent la délivrance, il est bon de faire journellement des injections d'une solution de permanganate de potasse qui se prépare en faisant dissoudre une once de permanganate de potasse en cristaux dans 8 onces d'eau. Pour faire la douche vaginale, on

Travaux de vérification pour l'Association canadienne des producteurs de semence

Par J.-G.-C. Fraser, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Sans bonne semence, impossible d'avoir de bonnes récoltes. Cette vérité est tellement évidente qu'elle se passe de commentaires. Il y a aujourd'hui au Canada un grand nombre d'agences, qui s'entretiennent pour fournir de la bonne semence aux cultivateurs, et la principale de toutes ces agences, celle qui dirige et inspire toutes les autres, est l'Association canadienne des producteurs de semence. L'importance du travail exécuté par cette Association est bien reconnue, car elle reçoit une aide directe et très généreuse de beaucoup d'organisations agricoles, et notamment les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, les Collèges d'agriculture et les Fermes expérimentales.

La catégorie la plus élevée de semence que l'on produit au Canada est connue sous le nom de semence Souche d'élite. C'est de cette semence souche que toute la semence enregistrée doit provenir. Il est donc impérieusement nécessaire que l'on maintienne dans toute sa pureté le haut type d'excellence de la semence souche d'élite. On y arrive au moyen d'essais périodiques de culture effectués sur de petites parcelles à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, et aux fermes annexes des différentes provinces. Les producteurs de cette semence souche envoient au Secrétaire de l'Association des échantillons de deux livres; celui-ci numérote les échantillons, les divise et envoie une moitié au Service des céréales si c'est un échantillon de céréales; au Service des plantes fourragères, si ce sont des graines de plantes et de graminées fourragères; au Service de l'horticulture si ce sont des légumes, et l'autre moitié, dans chaque cas, à la ferme

prend une once de la solution-mère que l'on ajoute à 2 pintes d'eau bouillie.

Les injections vaginales, journalières au début quand l'écoulement est abondant, seront espacées à mesure que l'écoulement diminue. Il ne faut pas oublier que le tube qui sert à faire ces injections doit être bouilli ou désinfecté après chaque opération; autrement, il serait un moyen d'infection pour les autres animaux.

Dans les concentrés servis à la vache, on donnera, une fois par jour, une cuillerée à soupe de charbon de bois pulvérisé et d'hyposulfite de soude, jusqu'à ce que l'animal mange bien.

Bulletin No 107, Ministère de l'Agriculture, Québec

BROCHURE GRATUITE PRÉCIEUSE POUR CEUX qui SOUFFRENT DE L'ESTOMAC à cause de suracidité gastrique

Si vous souffrez d'Ulères d'estomac, Nerfs, Acide, Gaz, Malaises, Vomissements, Gonflements, Estomac sur, ou Douleurs de l'estomac, Constipation, Brûlure d'estomac, Indigestion, Insomnie, etc., causés par la suracidité gastrique, écrivez sans délai pour avoir le Livre Gratuit de Von. Il en explique les causes et les effets, indique un traitement domestique simple, n'impliquant aucune perte de temps ni diète rigoureuse. Si, après avoir fait usage de plusieurs remèdes, vous désespérez encore, ne souffrez pas un jour de plus ou ne retardez pas jusqu'à ce que vos malaises aient atteint une phase dangereuse. Cela pourra vous épargner plusieurs piastres, les douleurs insupportables et mettre fin à vos malaises d'estomac. Aucune obligation.

CANADIAN VON COMPANY, 525-B, Security Bldg., Windsor, Ont.

expérimentale de la province d'origine.

Ces échantillons sont semés en lignes d'une perche de longueur sur des parcelles spéciales, et les plantes sont tenues constamment sous observation à partir du moment où elles épiant jusqu'à la moisson. On marque tous les épis ou toutes les plantes qui ne paraissent pas avoir le type voulu, on les récolte séparément au moment de la moisson et on en fait un examen très critique au laboratoire. Un rapport des impuretés constatées est alors transmis au Secrétaire de l'Association qui décide s'il y a lieu de délivrer un certificat de pureté pour chaque lot de semence.

Le soin que l'on a apporté en ces dernières années à la vérification de la semence souche d'élite n'a pas été en vain, car les essais conduits par le Service des céréales la saison dernière révèlent, dans cette semence, un très haut degré de pureté.

Une lettre d'anniversaire

Monsieur Michael Fetzger de Cleveland, Ohio, écrit en date du 2 Novembre 1932: "Aujourd'hui, à l'occasion de mon 87ème anniversaire, je désire vous exprimer ma gratitude pour votre précieux remède: Le Novoro du Dr Pierre. Les années passées j'étais fort dérangé de troubles digestifs et d'éliminations irrégulières. Grâce à cet excellent remède j'ai, depuis ces dernières années, joui d'une bonne santé. J'ai bon appétit et puis mange n'importe quelle nourriture." Cette remarquable préparation de plantes est d'un grand secours pour les personnes d'âge; elle stimule les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit, facilite la digestion et aide l'élimination. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Vous n'avez pas la peine d'écrire. Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée, Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q. (Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE
27 SEP 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

Placer une croix dans le petit carré selon qu'il s'agit d'un ancien ou nouveau lecteur.

Nom _____
R.R. No _____
Bureau de poste _____
Comté _____ Province _____

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

COOPÉR
INDUSTRI

PARAIT
LES JE

VOLUME XX

"Je sais
sans

Je su

Ne me trouvez-
sur mon compte
frères et sœurs
que bien d'autre
mériter les raisons

D'abord nous so-
gnage, demande
années passées,
de Low, Qué., é-
sins sur 110. D
perdu que douz

En second lieu,
lettres venant
témoignant de l-
ses: 16 onces à
des poussins gr-
utilisent bien la
poulets à griller
trois semaines

L'ani